

# RAPPORT ANNUEL 2023



**GLOBAL  
SURVIVORS FUND**

POUR ET AVEC LES SURVIVANTES DE  
VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS

L'année 2023 a été marquée par de nouvelles tragédies pour les populations civiles vivant dans des zones de guerre à travers le monde. Ces populations ont continué de subir des préjudices incommensurables, tels que la torture, l'esclavage et le viol, pour lesquels toute personne a le droit d'obtenir réparation.

Au fil de l'année, de plus en plus de survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits se sont manifesté.es pour faire connaître leur histoire. Dans des pays comme la République démocratique du Congo (RDC), le Soudan et la Colombie, de nouvelles voix se sont ajoutées à un chœur de témoignages vieux de plusieurs générations. Chaque crime de violence sexuelle dont GSF a eu connaissance, qu'il ait été commis par des acteurs étatiques ou non étatiques, a renforcé notre dévouement et l'urgence de soutenir les survivant.es pour faire valoir leur droit à réparation.

En tant qu'organisation, GSF a pris le temps de réfléchir et d'examiner attentivement les progrès réalisés en 2023. Grâce à un processus d'introspection interne et externe, nous avons cherché à savoir comment accroître notre impact, intensifier nos efforts et venir en aide à davantage de personnes survivantes dans les années à venir. Chaque interaction et chaque histoire relatée ont permis d'enrichir nos connaissances et de préciser nos stratégies. Ces éléments sont désormais consignés dans une théorie du changement affinée, disponible dans notre Plan stratégique (2024-2030).

L'impact que nous avons constaté dans les premiers projets de mesures réparatrices intérimaires de GSF en Guinée, en Iraq, en RDC et en Türkiye prouve que la réparation est possible. Même si de nombreuses personnes survivantes n'auront jamais l'impression d'être redevenues celles qu'elles étaient auparavant, la transformation est évidente, comme en témoignent les données recueillies et les paroles des survivant.es. Comme l'a exprimé l'une d'elles : « j'ai le sentiment d'être à nouveau un être humain ». Nos partenaires et nos équipes ont travaillé avec diligence sur de nouveaux projets de mesures réparatrices intérimaires, notamment auprès de survivant.es au Cambodge, au Népal, au Nigéria, au Soudan du Sud et au Timor-Leste. Nous espérons que ces nouveaux projets – qui semblent déjà prometteurs – auront des effets similaires.

En 2023, les efforts de GSF se sont particulièrement concentrés sur l'incitation aux gouvernements à assumer leur responsabilité d'instaurer des programmes de réparation administrative, et à les soutenir dans ce sens. En Ukraine, nous travaillons avec des réseaux dirigés par des survivant.es, le gouvernement et la société civile pour fournir des réparations provisoires d'urgence, alors même que la guerre se poursuit. La dynamique observée dans ce pays est encourageante. Cette approche totalement inédite démontre que les survivant.es ne devraient et ne doivent pas attendre la fin d'un conflit pour recevoir une réparation de la part de leur gouvernement.

En revenant sur le parcours de notre organisation ces quatre dernières années, nous éprouvons une profonde gratitude envers le vaste réseau d'organisations de la société civile et de survivant.es du monde entier qui accomplissent un travail inspirant dans la lutte pour faire des mesures de réparation une réalité. Depuis la création de GSF, nous avons travaillé avec plus de 44 organisations dans 25 pays.

Nous adressons également nos sincères remerciements à toutes les personnes cheminant avec nous depuis le début : les survivant.es, nos donatrices et donateurs, les membres du conseil d'administration, le groupe consultatif technique et notre personnel. Aujourd'hui, nous continuons sur cette voie, toujours sous la direction des survivant.es.

Le Fonds mondial des Survivant.es (Global Survivors Fund - GSF en anglais) a été fondé en octobre 2019 par le Dr Denis Mukwege et Mme Nadia Murad, lauréat et lauréate du prix Nobel de la paix en 2018. Il a pour mandat d'améliorer l'accès aux réparations pour les survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits à travers le monde. Il cherche ainsi à combler une lacune identifiée depuis longtemps par les survivant.es.

Ce rapport décrit les activités de GSF entre janvier et décembre 2023. Les chiffres clés utilisés à la rubrique « Tour d'horizon contextuel » vont de l'ouverture du projet concerné jusqu'à décembre 2023. Les chiffres figurant dans le reste du texte ne s'appliquent à l'année 2023 que lorsqu'ils sont décrits comme tels.

Les lieux, noms et frontières utilisés dans les textes ou les cartes figurant dans ce rapport ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de GSF sur leur statut juridique.

Ce rapport d'activité sert de rapport de performance et a été produit conformément aux recommandations de Swiss GAAP FER/RPC 21 sur la comptabilité des organisations caritatives à but non lucratif.

Des informations supplémentaires sur nos activités sont disponibles sur [www.globalsurvivorsfund.org](http://www.globalsurvivorsfund.org). 



Nadia Murad, cofondatrice de GSF et membre du conseil d'administration, Dr Denis Mukwege, cofondateur et président du conseil d'administration, et Esther Dingemans, directrice générale de GSF ©Nadia's Initiative et Magali Girardin

|    |                                                             |
|----|-------------------------------------------------------------|
| 5  | ACRONYMES                                                   |
| 6  | DÉFINITIONS                                                 |
| 8  | NOS LIEUX D’INTERVENTION                                    |
| 10 | NOS MÉTHODES DE TRAVAIL                                     |
| 12 | ARTICLES                                                    |
|    | - Découvrir la co-création avec les survivant.es syrien.nes |
|    | - Comprendre le rôle du comité de pilotage                  |
| 16 | TOUR D’HORIZON CONTEXTUEL                                   |
|    | - République centrafricaine                                 |
|    | - Colombie                                                  |
|    | - République démocratique du Congo                          |
|    | - Guinée                                                    |
|    | - Iraq                                                      |
|    | - Népal                                                     |
|    | - Nigéria                                                   |
|    | - Timor-Leste                                               |
|    | - Türkiye                                                   |
|    | - Ukraine                                                   |
| 28 | ÉTUDE MONDIALE SUR LES RÉPARATIONS                          |
| 30 | IMPACT                                                      |
| 32 | SUBVENTIONS ET COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES           |
| 34 | OPÉRATIONS                                                  |
|    | - Ressources humaines                                       |
|    | - Finances                                                  |
|    | - Communication                                             |
|    | - Protection des données                                    |
|    | - Gouvernance                                               |
| 39 | PERSPECTIVES D’AVENIR                                       |
| 40 | PARTENAIRES ET BAILLEURS DE FONDS                           |

|          |                                                                                                                                                              |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ACBIT    | Asosiasaun Chega! Ba Ita                                                                                                                                     |
| ADMSP    | Association of Detainees and The Missing of Sednaya Prison                                                                                                   |
| AFJC     | Association des Femmes Juristes de Centrafrique                                                                                                              |
| AGNU     | Assemblée générale des Nations Unies                                                                                                                         |
| AJAR     | Asia Justice and Rights                                                                                                                                      |
| AVIPA    | Association des victimes, parents et amis du 28 septembre 2009                                                                                               |
| CGE      | Centre for Girls Education                                                                                                                                   |
| EIIL     | État islamique en Iraq et au Levant                                                                                                                          |
| FONAREV  | Fonds national des réparations des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l’humanité |
| GRA      | Grassroots Researchers Association                                                                                                                           |
| GRS      | Global Reparations Study (Étude mondiale sur les réparations)                                                                                                |
| GSF      | Global Survivors Fund (Fonds mondial des Survivant.es)                                                                                                       |
| JEP      | Jurisdicción Especial para la Paz (Juridiction spéciale pour la paix)                                                                                        |
| LGBTQIA+ | Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queers ou en questionnement, intersexes, asexuelles et plus                                                  |
| MRI      | Mesures réparatrices intérimaires                                                                                                                            |
| NSCR     | Netherlands Institute for the Study of Crime and Law Enforcement                                                                                             |
| OGDH     | Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l’Homme et du Citoyen                                                                                        |
| ONG      | Organisation non gouvernementale                                                                                                                             |
| ONU      | Organisation des Nations Unies                                                                                                                               |
| RCA      | République centrafricaine                                                                                                                                    |
| RDC      | République démocratique du Congo                                                                                                                             |
| RH       | Ressources humaines                                                                                                                                          |
| RUV      | Registro Único de Víctimas (Registre unique des victimes)                                                                                                    |
| SEMA     | Global Network of Victims and Survivors to End Wartime Sexual Violence                                                                                       |
| UNICEF   | Fonds des Nations Unies pour l’enfance                                                                                                                       |
| VSLC     | Violences sexuelles liées aux conflits                                                                                                                       |
| YIAT     | Youth Initiative Against Terrorism                                                                                                                           |



## APPROCHE CENTRÉE SUR LES SURVIVANT.ES

Approche qui place les survivant.es au centre du processus, en donnant la priorité à leurs droits, leurs besoins et leurs souhaits, et fait en sorte que ces personnes soient traitées avec dignité et respect. Le terme « centré.e sur les survivant.es » fait souvent référence à l'approche du travail avec les victimes/survivant.es elles-mêmes. Le terme « axé.e sur les survivant.es » fait référence aux politiques, procédures et réponses globales qui donnent la priorité aux droits, aux besoins et aux souhaits des survivant.es. Une approche centrée sur les survivant.es est essentielle pour favoriser leur rétablissement et leur capacité d'agir, et pour réduire le risque de préjudices supplémentaires et répétition des traumatismes.

## CO-CRÉATION

La co-création désigne un ensemble de processus selon lesquels les survivant.es, en tant que titulaires de droits, exercent une réelle influence sur la prise de décision et jouent un rôle actif dans la conceptualisation, la conception, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des réparations et des mesures qui y sont liées.

## COMITÉ DE PILOTAGE

Les projets de mesures réparatrices intérimaires sont dotés d'un comité de pilotage composé de personnes survivantes, de spécialistes et de représentant.es d'organisations non gouvernementales, ainsi que d'organisations partenaires du projet. Des représentant.es de l'État et d'organisations internationales peuvent également en faire partie. Tous et toutes les membres du comité de pilotage du projet doivent être approuvés par les survivant.es. Le comité est chargé de superviser chaque phase du projet, en collaboration avec GSF, les survivant.es et les organisations partenaires.

## DÉCLARATION DE KINSHASA

Lors de la Tribune des survivant.es sur les réparations, qui s'est tenue du 22 au 24 novembre 2021 à Kinshasa, en RDC, les survivant.es et les victimes de violences sexuelles et sexistes liées aux conflits ont présenté les Principes de Kinshasa, qui ont servi de base à la [Déclaration de Kinshasa](#). ▶

## MESURES RÉPARATRICES INTÉRIMAIRES

Mesures accordées aux survivant.es par des acteurs non-détenteurs d'obligations, comme les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile. Elles visent à soutenir leur processus de guérison et de reconstruction, dans les cas où les États et autres détenteurs d'obligations n'ont pas encore assumé leur devoir de fournir des réparations et quand le besoin est urgent. Les mesures réparatrices intérimaires s'inspirent des programmes de réparation administrative. Bien qu'elles visent à avoir un impact transformateur et durable dans la vie des survivant.es, elles ne peuvent pas constituer et ne constituent pas une réparation complète. Le fait de bénéficier de ces mesures ne se substitue pas à l'obligation qu'ont les États, ou les autres parties responsables, de fournir une pleine réparation.

## PARTICIPATION MULTIPARTITE

Processus consistant à encourager la collaboration entre de multiples parties prenantes, comme les victimes/survivant.es, les organisations internationales ou de la société civile, les expert.es et les organismes gouvernementaux, dans le cadre d'une activité. Cette approche vise à encourager une meilleure appropriation par les parties prenantes concernées et une intensification des efforts pour mettre en œuvre le droit à réparation.

## RECOURS ADMINISTRATIFS

Mécanismes ou procédures non judiciaires que les survivant.es peuvent utiliser pour faire valoir leur droit à réparation et/ou prévenir des violations. Ces procédures peuvent être plus rapides, plus inclusives et plus accessibles que les tribunaux. Le recours administratif habituel en matière de réparation est un programme de réparation administrative.

## RÉPARATION (LE DROIT À)

Droit légal des victimes d'actes internationalement illicites de recevoir réparation pour tous les préjudices qu'elles ont subis en conséquence directe de ces violations. Ce droit est reconnu par le droit international et de nombreux droits nationaux.

## RÉPARATIONS/MESURES DE RÉPARATION

Mesures auxquelles les victimes d'actes illicites ont le droit de la part de l'État ou d'autres détenteurs d'obligations en vue de satisfaire leur droit à réparation. Ces mesures ont été définies par des normes internationales et peuvent inclure la restitution, l'indemnisation, la réadaptation, la satisfaction et les garanties de non-répétition. Ces mesures ne s'excluent pas mutuellement, mais se complètent, chacune répondant à des besoins différents. Les mesures de réparation peuvent être individuelles (dues à des individus) et/ou collectives (dues à des groupes de personnes).

## SURVIVANT.E/VICTIME

Personne qui, individuellement ou collectivement, a subi un préjudice, y compris une atteinte physique ou mentale, une souffrance émotionnelle, une perte économique, ou une atteinte substantielle à ses droits fondamentaux. Ces préjudices peuvent être le fait d'actes ou d'omissions qui constituent une violation flagrante du droit international des droits humains et/ou de violations graves du droit international humanitaire. Le terme « victime » peut désigner les victimes directes ou indirectes. Dans le travail de GSF, les victimes directes sont celles qui ont subi un acte de violence sexuelle lié à un conflit, ainsi que les enfants né.es de violences sexuelles liées à un conflit. Les victimes indirectes sont celles qui ont subi une violation et un préjudice en raison de ce qui est arrivé à une victime directe, par exemple un enfant dont la mère a été violée. Le terme « survivant.e » est un terme non juridique, préféré par beaucoup, car il met l'accent sur la force et la résilience plutôt que sur la souffrance. Toutefois, le terme « survivant.e » n'inclut pas les victimes décédées, les enfants né.es de violences sexuelles liées aux conflits, ni les victimes indirectes. GSF utilise ces deux termes, selon le contexte et les souhaits des personnes qui ont subi des préjudices.

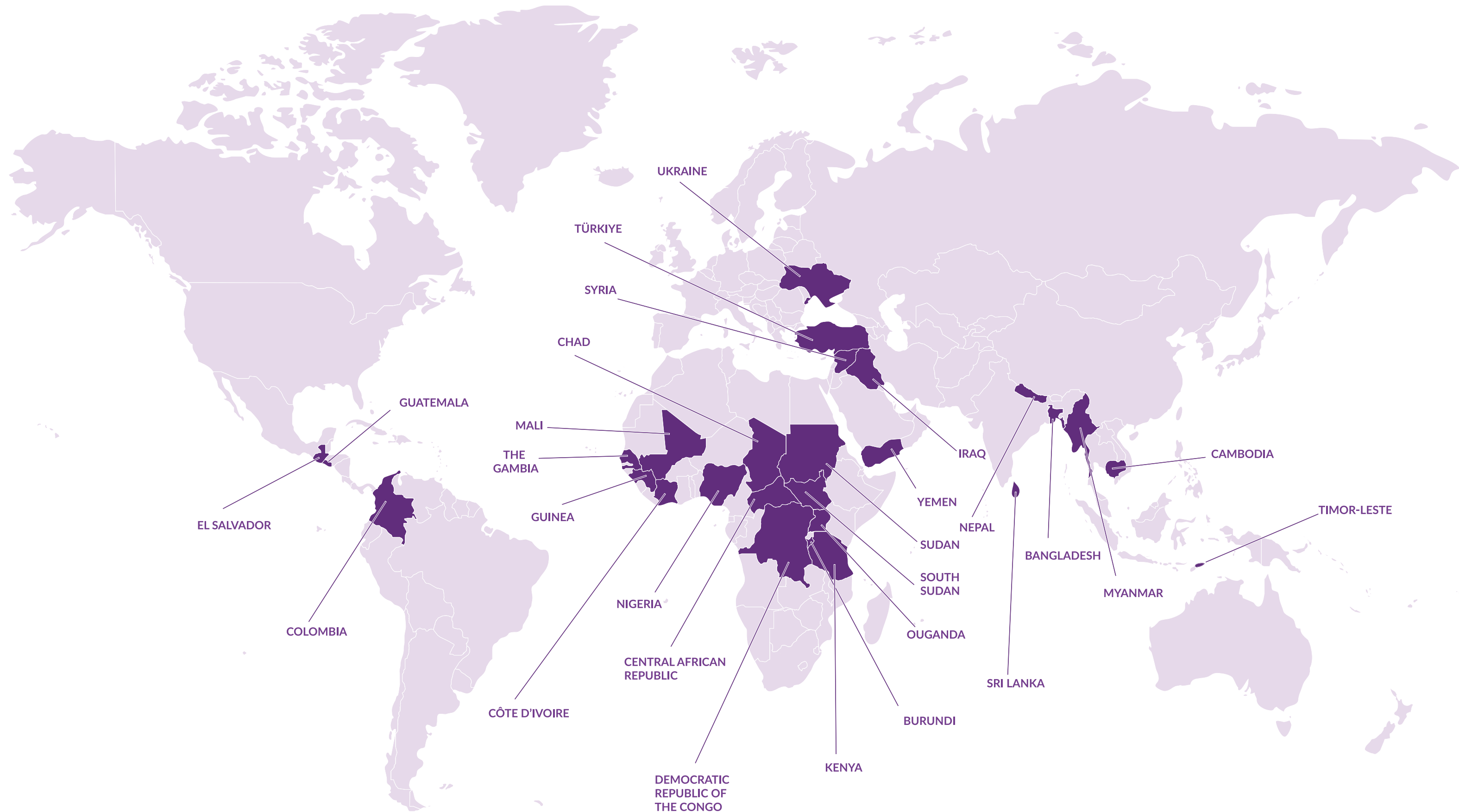
## VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES (VSS)

Tout acte, y compris les tentatives ou menaces, de nature sexuelle, commis sans le consentement de la victime, en raison de son sexe, de son genre ou de l'absence de celui-ci.

## VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS (VSLC)

Tout acte, y compris les tentatives ou menaces, de nature sexuelle, commis sans le consentement de la victime et directement ou indirectement lié à un conflit. Les violences sexuelles liées aux conflits peuvent prendre de nombreuses formes, y compris les actes de viol, l'avortement forcé, l'esclavage sexuel, la torture sexuelle, la nudité forcée, ou toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable.

# Nos lieux d'intervention



En 2023, notre travail a porté sur les activités suivantes :

- **L'Étude mondiale sur les réparations** au Bangladesh, Burundi, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, El Salvador, Guatemala, Kenya, Mali, Myanmar, Népal, Nigéria, République démocratique du Congo, République arabe syrienne, Soudan, Sri Lanka, Tchad, Timor-Leste, et au Yémen;

- **L'octroi de mesures réparatrices intérimaires** au Cambodge, Guinée, Iraq, Népal, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Soudan du Sud, Timor-Leste et en Türkiye (pour les survivant.es syrien.nes);

- **Des activités de plaidoyer au niveau national** en Colombie, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Iraq, Kenya, Népal, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Soudan, Soudan du Sud et Ukraine, **et au niveau international** en République arabe syrienne et en Ukraine;

- **Soutien technique** en Colombie, Guinée, Iraq, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Soudan, Soudan du Sud et en Ukraine.





**Une approche centrée sur les survivant.es est possible et constitue la manière la plus efficace de procéder.**

# Nos méthodes de travail

**Le Fonds mondial des Survivant.es (GSF) œuvre pour faire respecter le droit à réparation des survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits dans le monde entier. Pour ce faire, nous nous appuyons sur nos trois piliers de travail fondamentaux : AGIR, PLAIDER et GUIDER.**

Nous agissons en montrant que les préjudices causés aux survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits doivent être pris en compte de toute urgence au travers du droit à réparation. Nous reconnaissons que la satisfaction de ce droit, la réhabilitation, la restitution, l'indemnisation et les garanties de non-répétition représentent des réparations essentielles pour que les survivant.es puissent reconstruire leur vie. Toutefois, lorsque les États ne veulent pas ou ne peuvent pas assumer leurs responsabilités en matière de réparation, nous travaillons avec les survivant.es en co-crédant des projets qui fournissent des mesures réparatrices intérimaires. De nature provisoire, nos projets n'enlèvent rien à l'obligation des États de s'acquitter du droit à réparation.

Ce faisant, non seulement nous répondons aux besoins immédiats des survivant.es, mais nous montrons également aux États que les programmes de réparation peuvent être rendus opérationnels et dotés de ressources, même en période de conflit. Nous menons également des activités de plaidoyer à l'échelle locale, régionale et internationale, afin que les mesures de réparation fassent partie des priorités dans les politiques.

Alors que les conversations entourant ces politiques se déroulent généralement sans les survivant.es, nous veillons, grâce à notre approche centrée sur les survivant.es, à ce que ces personnes puissent s'exprimer à chaque fois. Il est impératif que leur voix soit entendue.

Nous guidons les gouvernements et les autres parties prenantes qui souhaitent élaborer et mettre en œuvre des programmes de réparation en leur apportant notre expertise et notre soutien technique. À cette fin, nous veillons à ce que les lois et les programmes nationaux soient centrés sur les survivant.es. Nous identifions et établissons les bonnes pratiques grâce à un partage de connaissances et en réunissant des communautés de pratique.

Dans la mesure du possible, nous cherchons à combiner les activités relevant de ces trois piliers pour avoir un plus grand impact transformateur dans la vie des survivant.es. Notre travail dans les pays d'intervention s'appuie sur l'Étude mondiale sur les réparations. Réalisée grâce à un vaste réseau de partenaires et de survivant.es, elle nous permet de prendre des décisions éclairées dans nos programmes.

La réparation doit être adéquate, rapide et efficace. Pour ce faire, elle doit être co-crédée avec les survivant.es.



# Découvrir la co-création avec les survivant.es syrien.nes

Par Sabreen Shalabi, chargée de projet senior

Chez GSF, nous avons fait de la co-création un véritable engagement. L'idée est simple : les survivant.es peuvent et doivent participer activement à la conceptualisation, à l'élaboration et à l'évaluation de nos projets de mesures réparatrices intérimaires. Les survivant.es sont au cœur de chaque discussion et de chaque activité que nous menons.

Le processus de co-création est unique à chaque contexte : chaque groupe de personnes et chaque individu s'approprient différemment l'acte de co-création. Découvrir ce qu'est la co-création pour les survivant.es syrien.nes vivant en Türkiye aux côtés de nos partenaires, l'ADMSP (Association of Detainees and The Missing of Sednaya Prison, Association pour les personnes détenues et disparues de la prison de Sednaya) et le CVT (Center for Victims of Torture, Centre pour les victimes de torture), n'a fait que renforcer ma confiance dans ce concept.

## DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Depuis la création de GSF, l'équipe responsable des projets de mesures réparatrices intérimaires a élaboré des méthodologies pour faire passer le processus de co-création de la théorie à la pratique. Trop souvent, la norme consiste à ne pas inclure les survivant.es dans les processus de prise de décision. La co-création va bien au-delà : ce sont les survivant.es qui prennent les décisions.

Nos partenaires se montrent parfois sceptiques quant à la manière dont nous incitons les survivant.es à prendre les choses en main. Dans un environnement en constante évolution, les organisations humanitaires et de défense des droits humains manquent souvent de personnel et font tout leur possible pour survivre. C'est pourquoi l'appel à la co-création et les efforts supplémentaires requis dans ce processus se heurtent parfois à une certaine résistance.

Lorsque nous avons commencé à réfléchir à un projet de mesures réparatrices intérimaires pour les survivant.es syrien.nes vivant en Türkiye, le co-fondateur de l'ADMSP, Riyad Avlar, m'a dit : « Nous sommes nous-mêmes des survivant.es et nous comprenons déjà les besoins. »

Riyad Avlar est journaliste de formation et a passé 21 ans en détention en République arabe syrienne. L'ADMSP est véritablement une organisation créée pour et par les survivant.es, ce qui en fait le meilleur partenaire pour ce projet. Comme c'est souvent le cas, les hypothèses de Riyad sur les besoins des survivant.es se sont donc confirmées – nos organisations partenaires connaissent bien leurs communautés. Cependant, nous avions besoin d'entendre les survivant.es s'exprimer directement.

La co-création est bien plus qu'un processus d'identification des besoins en vue de fournir des réparations matérielles. C'est un processus par lequel les survivant.es agissent de manière autonome et se réapproprient la dignité que le régime syrien a tenté de leur retirer. Cette participation aux prises de décision constitue une réparation morale, et c'est ce qui fait de la co-création une pratique véritablement réparatrice. Pour répondre à Riyad, j'ai demandé : « Comment est-il possible de planifier un projet centré sur les survivant.es, sans les survivant.es ? »

Le moment était donc venu de passer de la théorie à la pratique. Un projet centré sur les survivant.es doit se faire avec les survivant.es, dès le début. L'ADMSP a ainsi commencé à organiser des discussions de groupe dans le sud de la Türkiye. Grâce à ce partage de connaissances transversal, nous avons beaucoup appris auprès des personnes survivantes, et elles ont également pu apprendre de nous.

## UNE ÉCOUTE ACTIVE

« Les survivant.es m'ont fait réfléchir à des choses que nous n'avions pas envisagées auparavant », a déclaré Riyad après nos premières discussions de groupe. « Maintenant, comment allons-nous utiliser cela ? » À cette question qui revient souvent chez GSF, nous répondons : en faisant preuve de souplesse et en nous adaptant.

Peu après la naissance de GSF, nous avons appris que la flexibilité et la capacité d'adaptation contribuaient à la réussite du processus de co-création. Nos projets de mesures réparatrices intérimaires évoluent en permanence pour répondre au désir des personnes survivantes parce que ce sont elles qui décident. C'est pourquoi proposer une liste de mesures préétablies n'est tout simplement pas possible pour GSF et ses partenaires.

Les survivant.s disposent d'une autonomie totale pour choisir les mesures individuelles dont elles bénéficieront. Pour notre projet en Türkiye, ces personnes souhaitaient que ces mesures ne soient pas uniquement pour elles-mêmes et que leurs enfants puissent en bénéficier. En fonction des possibilités proposées, chaque personne a déterminé un ensemble de mesures réparatrices en fonction de ce qui lui semblait le plus important. Certaines personnes ont, par exemple, décidé d'utiliser leur indemnisation pour couvrir les frais de scolarité de leurs enfants.

## GAGNER LA CONFIANCE

La confiance est difficile à gagner, mais c'est une chose magnifique lorsqu'on y parvient. C'est la pierre angulaire de tout partenariat. Dans le cadre des mesures réparatrices intérimaires, GSF s'efforce d'établir une relation de confiance avec ses partenaires et les survivant.es.

En Türkiye, nous avons gagné la confiance des survivant.es en nous tenant à leurs côtés durant un moment dramatique. Le 6 février 2023, des tremblements de terre ont frappé le nord de la République arabe syrienne et le sud de la Türkiye. Les personnes arrivées en Türkiye pour recommencer leur vie avaient déjà subi d'immenses pertes. Après cette catastrophe, elles ont dû à nouveau repartir de zéro. Lorsque les tremblements de terre sont survenus, plus de 500 personnes inscrites dans notre projet ont pu bénéficier d'une aide financière d'urgence. Certaines m'ont dit qu'elles n'avaient pas pris le projet complètement au sérieux avant le versement de cette aide. Cependant, elles ont commencé à avoir confiance après cela.

Au mois de mai, après l'inscription d'une dernière personne survivante, le projet a véritablement démarré. Les participant.es ont ainsi choisi les mesures individuelles de réparation qui leur convenaient. À la fin de chaque phase du projet, des réunions de compte rendu avec les survivant.es, le personnel du projet et le comité de pilotage ont été organisées. Ce processus de réflexion nous permet ainsi d'évaluer l'efficacité de cette co-création.

Certes, nous avons gagné la confiance des gens après le tremblement de terre, mais nous devons maintenir nos efforts pour la cultiver – ce que ces réunions nous permettent de faire. La co-création implique d'apprendre au contact des survivant.es pendant le déroulement du projet afin d'adapter celui-ci en conséquence.

Lors d'une discussion de groupe à Reyhanlı, une personne survivante m'a dit : « Ce projet demande du travail de la part des survivant.es, mais c'est la première fois que des liens de confiance sont instaurés ».

## UN IMPACT TRANSFORMATEUR

En décembre, des personnes survivantes de tout le sud de la Türkiye se sont rendues à Gaziantep pour participer au lancement de notre étude mondiale sur les réparations en République arabe syrienne. Élaborée conjointement avec celles-ci, cette étude a aidé à comprendre les défis et les opportunités en matière de réparation dans ce pays. Lors de la conférence, des gens ont pris la parole à tour de rôle pour parler de l'impact du projet de mesures réparatrices intérimaires sur leur vie.

Ils ont déclaré que le processus de co-création avait changé leur regard sur la réparation et sur leur avenir. Il leur a aussi permis de se sentir impliqués et d'avoir un sentiment d'appartenance. De plus, voir leurs paroles se traduire en actes tangibles grâce à ce projet constitue une reconnaissance des préjudices qu'ils ont subis.

Vers la fin de la journée, Riyad m'a dit : « Nous devons parler aux survivant.es. Comment saurons-nous ce qu'ils veulent si nous ne leur demandons pas ? »



Halid travaille dans son atelier de réparation d'appareils électriques à Şanlıurfa, Türkiye, décembre 2023 ©Katie van der Werf / GSF

# Comprendre le rôle du comité de pilotage

*Par Karine Bonneau, responsable de projet pour les mesures réparatrices intérimaires*

Il incombe à l'État de s'acquitter de son obligation à fournir réparation. Cependant, il ne doit pas – et je dirais même, il ne peut pas – le faire seul. Un État ne dispose pas de toutes les réponses pour fournir réparation. Seules les personnes ayant subi des préjudices le savent.

Les victimes doivent participer à l'établissement des politiques de réparation, conjointement avec celles et ceux qui souhaitent voir respecter leurs droits, comme les organisations de la société civile, les universitaires, les agences des Nations Unies (ONU) et les organisations internationales. Grâce à cette mise en commun des compétences, les gouvernements peuvent tirer parti des enseignements de ce travail et créer un programme réparateur et adapté au contexte pour toutes les victimes, dont les survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits.

C'est cette approche multipartite que nous adoptons dans nos projets : nous formons un groupe et renforçons ses capacités de collaboration. En utilisant nos projets comme plateformes d'apprentissage pour les personnes requises à la mise en œuvre des réparations, nous espérons que notre approche inspirera les futurs programmes de réparation administrative.

Cet esprit de collaboration se traduit dans nos projets de mesures réparatrices intérimaires par la création d'un comité de pilotage. Dans les pays où il n'existe pas de programme de réparation administrative, ces projets préparent le terrain pour élaborer des programmes de réparation nationaux. Ces projets sont supervisés et guidés par un comité de pilotage multipartite.

## CRÉER UN COMITÉ DE PILOTAGE

Dans chaque projet au moins 40 % des membres du comité de pilotage sont des personnes survivantes de violences sexuelles liées aux conflits. Les survivant.es qui en deviennent membres sont parfois élu.es par d'autres survivant.es. Il arrive aussi que ces personnes soient déjà membres de mouvements de survivant.es bien établis. Dans notre projet auprès des personnes syriennes ayant survécu à la détention et vivant en Türkiye, 60 % des membres du comité de pilotage sont des survivant.es.

La sélection des autres membres se fait en fonction de l'expertise et du soutien technique nécessaires au projet. En République centrafricaine (RCA), la personne spécialiste de la protection des femmes de la mission de l'ONU, et la personne spécialiste de la protection des enfants de l'UNICEF ont rejoint le comité de pilotage pour aider à concevoir les protocoles du projet centrés sur les survivant.es et les enfants. Au Timor-Leste, des membres du Centro National Chega! (CNC) siègent au comité de pilotage. Le CNC a été créé en 2016 pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission pour l'accueil, la vérité et la réconciliation au Timor-Leste. En rejoignant le comité de pilotage, les personnes du CNC peuvent utiliser leur expérience dans le cadre du projet de mesures réparatrices intérimaires pour faire des propositions éclairées en vue de créer un programme national.

Parce que les besoins des survivant.es sont au cœur du projet, le comité de pilotage se doit de protéger leurs intérêts. Alors qu'au Timor-Leste, le personnel des agences gouvernementales est invité à rejoindre le comité, en Iraq, les survivant.es ont décidé que leur comité devait en être exempt. Ces décisions sur la composition du comité de pilotage sont prises durant les discussions de groupe.

L'absence de représentant.es du gouvernement au sein des comités de pilotage ne signifie pas pour autant l'absence d'implication des autorités. Pour défendre des programmes de réparation centrés sur les survivant.es, les comités de pilotage interagissent toujours avec les autorités afin de leur transmettre les bonnes pratiques et les enseignements que nous avons recueillis. Ceci demande donc de maintenir un dialogue constructif avec les parties concernées.

Les comités de pilotage doivent également s'adapter au contexte. Alors qu'en Guinée, nous avions un seul comité de pilotage, au Nigéria, le projet compte un comité pour chacun des trois États. La situation des survivant.es étant si différente à Yobe, Adamawa et Borno, il était logique de créer un comité de pilotage capable de comprendre la culture locale, les actes de violence perpétrés et la situation sécuritaire dans chaque lieu.

# “

Mon rôle en tant que survivante est de faire part de mes expériences, de participer aux décisions qui concernent les autres survivant.es. Je les accompagne avant, pendant et après chaque étape. C'est une approche qui me permet de co-crée le projet avec ces personnes, comme elles le souhaitent.

*– Myriam Fall, coordinatrice du Mouvement des survivant.es de violences sexuelles en Centrafrique (MOSUCA) et membre du comité de pilotage en RCA.*

## GUIDER LES STRATÉGIES DU PROJET

Le comité de pilotage doit concevoir et mettre en œuvre de manière stratégique le projet de mesures réparatrices intérimaires tout en respectant les limites fixées par GSF. De la définition du champ d'application à l'identification des survivant.es, en passant par la validation des mesures de réparation choisies, les membres du comité fournissent des conseils et suivent le projet dans son intégralité.

Au Timor-Leste, le comité de pilotage a recensé 104 villages pour participer au projet. Grâce à sa connaissance des violences sexuelles liées aux conflits et des conditions de vie des survivant.es à travers le pays, il a ensuite choisi 31 villages pour le déploiement initial du projet afin de répondre aux besoins les plus urgents.

Pour identifier les survivant.es qui participeront au projet, le comité de pilotage timorais a choisi des méthodes participatives, telles que la cartographie corporelle et le récit collectif, en fonction des besoins. Ces méthodes visent à respecter le principe de « Ne pas nuire » tout en s'adaptant à la culture et à l'expérience spécifiques des survivant.es au Timor-Leste. La présence de survivant.es au sein du comité de pilotage a été déterminante dans cette décision.

Le comité de pilotage doit aussi s'adapter à mesure que le projet évolue. Les conditions de sécurité dans lesquelles nous œuvrons, ainsi que le principe de co-création, l'exigent.

En RDC, le projet a ainsi dû être élargi pour intégrer une nouvelle région. Comprenant initialement deux provinces en 2020, le projet a été réévalué par le comité de pilotage qui a ensuite décidé d'inclure les survivant.es du Kasai. Dans cette province, des violences sexuelles liées aux conflits avaient été commises de manière systématique quelques années auparavant, et les survivant.es se sentaient jusqu'alors abandonné.es à leur sort.

En outre, notre équipe a entrepris de répondre aux besoins liés à des actes de violence perpétrés en RDC à différentes périodes. Pour refléter ces changements, la composition du comité de pilotage a été modifiée pour inclure des membres du Kasai-Central.

## ORIENTER LE PLAIDOYER POUR OBTENIR RÉPARATION

La participation active et le leadership des survivant.es dans les comités de pilotage font partie intégrante de nos projets de mesures réparatrices intérimaires. Les survivant.es se trouvant au cœur de la direction du projet, le comité de pilotage incarne véritablement le processus de co-création.

En travaillant ensemble, les diverses parties prenantes aux comités de pilotage de GSF peuvent contribuer à faire progresser le droit à réparation des survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits. Sachant que la réparation est possible et qu'elle est d'autant plus efficace lorsqu'elle est co-créée, ces parties prenantes peuvent plaider en faveur de programmes de réparation administrative centrés sur les survivant.es.



# four d'horizon contextuel

REPUBLIQUE  
CENTRAFRICAINE  
COLOMBIE  
RDC  
GUINÉE  
IRAQ  
NÉPAL  
NIGÉRIA  
TIMOR-LESTE  
TÜRKIYE  
UKRAINE

# RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



Flora Nendjime Ngaba (à gauche), Nicette Boyaka (au milieu) et Prestige Mbetimale (à droite) lors d'une formation pour les membres du personnel du projet de mesures réparatrices intérimaires à Dékoa, RCA, juin 2023 ©Antoine Stomboli / GSF

La population de la République centrafricaine (RCA) est confrontée à des conflits armés depuis 2002. Des actes de violences sexuelles sont perpétrés dans tout le pays et par toutes les parties au conflit, y compris les forces armées étrangères, gouvernementales et paramilitaires. L'impunité prévaut largement.

Le travail de GSF en RCA a débuté en 2021 avec la réalisation d'une étude mondiale sur les réparations. Celle-ci a servi de base au projet de mesures réparatrices intérimaires pour répondre aux besoins urgents des survivant.es non pris en compte depuis le début du conflit.

En 2023, un accord de partenariat a été signé entre GSF, la Fondation Dr Denis Mukwege et l'Association des Femmes Juristes de Centrafrique (AFJC) pour lancer le projet de mesures réparatrices intérimaires à Dékoa. Un comité de pilotage est maintenant en place pour fournir une orientation technique et stratégique au projet. Il veillera à ce que sa mise en œuvre suive intégralement l'approche centrée sur les survivant.es. Six de ses 12 membres sont des survivant.es. Les autres membres représentent des organisations de la société civile, des institutions nationales et des organisations internationales.

En se basant sur les bonnes pratiques recueillies dans les programmes de réparation administrative, le comité de pilotage a établi le processus d'identification des survivant.es qui participeront au projet. Lors de diverses visites à Dékoa, les membres ont pu s'entretenir avec des survivant.es et des parties prenantes au niveau local. Fin 2023, 285 personnes survivantes de violences sexuelles liées aux conflits avaient été identifiées pour participer au projet.

## Plaidoyer et soutien au gouvernement

Pour créer un programme de réparation pour les victimes des crimes les plus graves, deux structures ont été créées : la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation (CVJRR) en 2020, et le Comité stratégique de lutte contre les violences sexuelles et sexistes en 2021. Ce dernier est lié au Comité stratégique sur les conflits armés en RCA. GSF a ainsi collaboré avec ces deux institutions, en soutenant leur planification stratégique et en partageant les enseignements tirés des programmes de réparation provenant d'autres pays. Notre organisation a veillé à ce que les personnes survivant.es participent activement aux discussions afin de contribuer à la conception des programmes.

**J'ai survécu en me disant qu'un jour, le monde entier saurait ce qui m'est arrivé. J'ai survécu en me disant qu'un jour, je viendrais témoigner devant vous, et ce jour est arrivé, Monsieur le Président de la République.**

- Une personne survivante s'adressant au Président de la RCA lors d'un événement à Bangui en juin 2023.

En août 2023, GSF a organisé un atelier sur le droit à réparation pour les survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits en collaboration avec Ruth Rubio, professeure et membre de notre conseil d'administration. L'atelier a réuni des responsables de la CVJRR, d'autres autorités au sein du comité stratégique, ainsi que des survivant.es et différentes organisations de la société civile.

## Lieux

BANGUI ET DÉKOA

## 2021

DÉBUT DU PROJET

## 285

PERSONNES SURVIVANTES IDENTIFIÉES

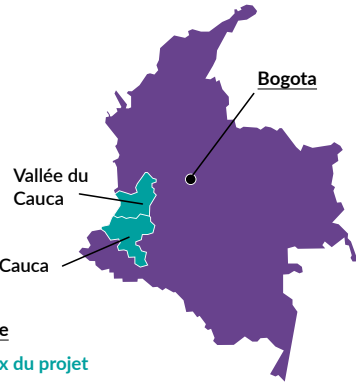


Capitale

● Lieu du projet

En Colombie, les violences sexuelles commises pendant le conflit armé interne qui dure depuis 60 ans ont dévasté la vie de dizaines de milliers de personnes. Perpétrées par tous les acteurs, y compris l'État et des groupes armés non étatiques, plus de 37 000 personnes survivantes de violences sexuelles et reproductives liées à ce conflit sont inscrites au Registre unique des victimes (*Registro Único de Víctimas* - RUV).

GSF a commencé à travailler en Colombie en réalisant une étude mondiale sur les réparations, lancée en 2022. L'étude a examiné les obstacles à la mise en œuvre efficace des mesures de réparation centrées sur les survivant.es. Elle était particulièrement axée sur la manière de faire participer les survivant.es de violences sexuelles à l'établissement de sanctions réparatrices et de les mettre en application auprès des personnes ayant reconnu leur responsabilité devant la Juridiction spéciale pour la paix (*Jurisdicción Especial para la Paz* - JEP).



Capitale

● Lieux du projet

Un autre obstacle identifié était la mise en œuvre inadéquate ainsi que la faible satisfaction des survivantes et des autres victimes quant aux mesures de réparations prévues par une loi de 2011. Ces mesures devaient pourtant constituer une politique de réparation nationale complète.

## Garantir la participation des personnes survivantes

La JEP est un système juridique spécial créé pour fournir des mesures de réparation pour des violations à grande échelle. Les crimes, tels que les massacres, la torture et les violences sexuelles liées aux conflits, font l'objet d'enquêtes dans le cadre de « macro-dossiers ». Ils portent sur des crimes multiples commis dans une zone donnée par différents groupes armés ou forces de sécurité de l'État, ou sur certains types de crimes commis par un groupe dans plusieurs endroits.

En 2023, GSF a commencé à travailler avec la JEP pour développer un mécanisme participatif pour les survivant.es du macro-dossier 05 sur la situation territoriale des régions du nord du Cauca et du sud de la vallée du Cauca. Ce dossier représente plus de 120 000 personnes victimes de différentes atrocités. Près de 80 d'entre elles sont des survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits, et membres de communautés autochtones, non autochtones, d'origine africaine et LGBTQIA+.

GSF a organisé deux ateliers afin d'identifier les préjudices subis par les survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits ainsi que les mesures de réparation possibles. À la fois personnels et collectifs, ces préjudices incluaient des conséquences physiques et psychologiques, appauvrissement, atteinte à l'identité culturelle et au lien avec la terre.

GSF a chargé l'organisation Dejusticia de réaliser une étude sur la manière de budgéter et de financer les réparations en Colombie, lancée en octobre. Ses recommandations comprennent une estimation des coûts pour chaque forme de réparation, l'affectation de ressources spécifiques pour les réparations, et l'établissement d'une distinction plus claire entre les réparations et les services sociaux. Elle fournit aussi une projection des coûts des programmes en tenant compte de la résurgence des groupes armés dont les actes font de nouvelles victimes. GSF se base actuellement sur cette étude pour apporter des changements aux programmes en vue d'améliorer la mise en œuvre des réparations.

**Aujourd'hui, nombreuses sont les personnes qui ont pu verser leurs larmes. Elles ont pu se libérer de leur douleur, car elles ont été entendues.**

- Une personne survivante

## COLOMBIE

## Lieux

17 MUNICIPALITÉS DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA VALLÉE DU CAUCA ET DU SUD DU CAUCA

## 2020

DÉBUT DU PROJET

## 66

PERSONNES SURVIVANTES PARTICIPANTES AUX ATELIERS



Lancement d'un rapport sur le financement et la budgétisation du programme de réparation en Colombie, organisé par Dejusticia et GSF à Bogota. De gauche à droite : Diana Guzman (directrice de Dejusticia), Paola Molano (coordinatrice de la justice transitionnelle de Dejusticia) et Diana Bravo Rubio (experte en réparations). Colombie, octobre 2023 ©Dejusticia



# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Martin vit à Kananga. Lui et sa femme ont tous les deux survécu à des violences sexuelles liées aux conflits et participent au projet de mesures réparatrices intérimaires. RDC, novembre 2023 ©Trinity Studios DRC



Depuis les années 1990, les violences sexuelles liées aux conflits sont perpétrées massivement et de manière systématique en République démocratique du Congo (RDC). En 2023, l'ONU a averti que l'utilisation de ces violences était à nouveau en hausse, alors que le conflit incessant dans l'est du pays faisait rage. Il est exceptionnel qu'une victime obtienne justice. Si des réparations judiciaires sont théoriquement possibles, elles sont totalement inaccessibles aux survivant.es, en raison d'obstacles procéduraux et financiers. Les personnes survivantes, estimées à des centaines de milliers, ont été privées de la reconnaissance de leurs préjudices et des mesures de réparation intégrales dont elles ont pourtant cruellement besoin.

## Mesures individuelles et collectives

Initié en 2020 par GSF et la Fondation Panzi, le projet de mesures réparatrices intérimaires en RDC a été entièrement co-créé avec les survivant.es. L'objectif de ce projet était de montrer qu'il est urgent et possible de leur fournir réparation, de même que d'adopter un programme national de réparation centré sur les survivant.es.

En 2023, GSF a versé la dernière indemnité financière à la totalité des survivant.es du projet. D'autres mesures ont également continué : 27 survivant.es ont eu accès à des soins médicaux ; parmi les 634 survivant.es ayant reçu une prise en charge psychologique, 100 ont bénéficié d'une consultation psychiatrique. 68 survivant.es ont aussi achevé leur formation professionnelle.

Des décisions de justice ont également été obtenues pour établir des actes de naissance pour 98 enfants né.es de violences sexuelles liées au conflit. Grâce à ces documents, l'existence de ces enfants est désormais reconnue légalement. Ils pourront ainsi bénéficier des avantages de la citoyenneté, et l'accès aux services sociaux.

**L'un de mes enfants est né d'un de ces viols... La communauté ne pouvait pas l'accepter. Mais grâce à ce projet, on prend soin d'elle et elle a maintenant un acte de naissance. Elle est reconnue et traitée comme n'importe quel autre enfant dans la maison.**

- Martin Kalenda, un survivant

<sup>1</sup> Le Fonds national des réparations des victimes (FONAREV) est une institution chargée d'identifier les survivant.es, d'aider les victimes à avoir accès à la justice et d'allouer les réparations efficacement.

# Lieux

KASAÏ-CENTRAL (Kananga), NORD-KIVU (Minova), SUD-KIVU (Kaniola et Kasika)

## 2020

DÉBUT DU PROJET

## 1,093

PERSONNES SURVIVANTES PARTICIPANTES

## Mesures réparatrices intérimaires co-crées

INDEMNISATION :

1 093 aides financières accordées

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :

555 survivant.es ont bénéficié de séances individuelles, 968 survivant.es ont bénéficié de séances collectives

SOINS MÉDICAUX :

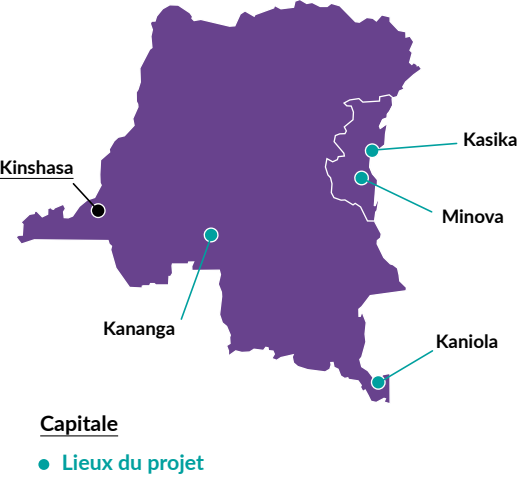
1 038 consultations, 45 interventions chirurgicales

FORMATION PROFESSIONNELLE :

606 survivant.es en ont bénéficié

SOUTIEN JURIDIQUE :

98 actes de naissance obtenus pour des enfants né.es de violences sexuelles liées aux conflits



En 2023 s'est achevé le projet de GSF en Guinée, notre premier projet de mesures réparatrices intérimaires. Ce projet, qui a débuté en 2019, a été co-créé avec des survivant.es du massacre du 28 septembre. Il a été mis en œuvre par l'Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen (OGDH) et l'Association des Victimes, Parents et Amis du 28 septembre 2009 (AVIPA).

À l'issue du processus d'identification, les survivant.es ont reçu leurs mesures réparatrices intérimaires individuelles en 2020 et 2021. Il s'agissait d'aides financières, de soins médicaux et d'un soutien psychologique. En 2023, le projet a abouti à l'ouverture d'un centre créé pour et par les survivant.es.

## Création d'un espace dédié aux survivant.es

Au cours du projet, les survivant.es ont co-créé deux mesures réparatrices intérimaires collectives. La première est un livre de témoignages publié en décembre 2021. La deuxième a été la création d'un centre pour les survivant.es, inauguré en septembre 2023.

L'inauguration, qui s'est tenue à Maférinya le 28 septembre 2023, a réuni des survivant.es et leurs familles, le ministre de la Justice et d'autres responsables gouvernementaux, des représentant.es de la communauté internationale et de la société civile, ainsi que les médias.

# GUINÉE

## Lieu

CONAKRY<sup>2</sup>

## 2019

DÉBUT DU PROJET

## 158

PERSONNES SURVIVANTES IDENTIFIÉES

## Mesures réparatrices intérimaires co-crées

INDEMNISATION :

158 aides financières accordées, dont une formation d'un an en gestion pour 151 survivant.es vivant en Guinée

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :

269 séances individuelles, 60 séances collectives

SOINS MÉDICAUX :

109 consultations, 6 interventions chirurgicales

Animée par des survivant.es, cette journée de célébration comprenait des représentations musicales, ainsi que des discours de responsables guinéen.nes et de membres de la communauté internationale. Les personnes survivantes ont aussi appelé à la mise en place d'un programme national de réparation en Guinée. La présentation du monument commémoratif aux victimes du massacre du 28 septembre, unique en son genre dans le pays, a marqué le temps fort de cette inauguration. Quatre survivant.es membres du conseil d'administration de GSF ont assisté à l'évènement. Ces membres ont pu échanger avec des survivant.es et des partenaires en Guinée et constater les retombées du projet de mesures réparatrices intérimaires de GSF.

**Ce centre incarne tout le travail réalisé par les survivant.es. C'est une marque indélébile que nous laissons ici en Guinée, un symbole de la persévérance et de l'héroïsme des survivant.es.**

- Asmaou Diallo, présidente de l'AVIPA

Les personnes survivantes ont choisi le site d'implantation du centre, ont participé à sa conception et ont défini ses activités. C'est un espace sûr où les survivant.es du massacre du 28 septembre et les survivant.es de toutes les violences sexuelles et sexistes peuvent se réunir. Elles peuvent se soutenir mutuellement et participer à des activités collectives comme des projets de subsistance et des réunions de sensibilisation.



Des femmes chantent lors de l'inauguration du centre pour les personnes survivantes à Maférinya, Guinée, septembre 2023 ©2k Studio commercial

<sup>2</sup> Six personnes survivantes vivent en France, en Belgique et au Sénégal.

Le conseil d'administration du centre est composé de trois personnes survivantes et de personnes représentant les deux organisations partenaires. Les activités gérées par les survivant.es ont commencé après l'inauguration du lieu, et se poursuivront dans les années à venir, grâce au soutien de bailleurs de fonds internationaux.

## Plaidoyer pour un programme de réparation administrative

L'année 2023 a été marquée par le lancement du projet de plaidoyer d'AVIPA, financé par GSF, en vue de promouvoir la [Déclaration de Kinshasa](#) en Guinée.

Les survivant.es ont participé à une formation qui a renforcé leurs compétences en matière de plaidoyer, et leur a appris à communiquer leurs expériences et leurs revendications de justice. Grâce à une méthodologie participative, telle que la cartographie corporelle, les survivant.es ont rédigé leur demande pour un programme de réparation administrative. Cette technique, qui consiste à raconter une histoire à l'aide d'un dessin grandeur nature de son propre corps, offre aux personnes survivantes une autre forme d'expression pour exprimer les traumatismes qu'elles ont subis. Cet appel à réparation a été présenté lors de l'inauguration du centre.

Des progrès ont également été réalisés dans la mise en place d'un programme de réparation administrative par les autorités guinéennes. En mars, GSF a tenu la première des deux tables rondes organisées à Conakry. Nous y avons fait part des enseignements tirés de notre projet de mesures réparatrices intérimaires dans l'espoir de soutenir l'élaboration d'un programme de réparation centrée sur les survivant.es. À l'issue de celle-ci, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme a exprimé le souhait de bénéficier du soutien technique de GSF.

La deuxième table ronde, sous la forme d'une discussion de haut niveau, a eu lieu en septembre 2023. À l'issue de celle-ci, un projet de loi national de réparation intégrale a été élaboré et communiqué au ministre de la Justice et des Droits de l'Homme. Tout en donnant la priorité aux survivant.es du massacre du 28 septembre, ce projet s'adresse à toutes les personnes ayant survécu à des violations des droits humains en Guinée, entre 1958 et aujourd'hui.



## Lieux

GOUVERNORATS DE NINIVE ET DE DOHUK



- Capitale**
- Lieux du projet

En juillet, notre soutien technique a pris de l'ampleur, grâce à une collaboration accrue avec la Direction générale des affaires des personnes survivantes. Notre objectif était de renforcer sa capacité à remplir le mandat ambitieux de cette loi. Nous trouvons des moyens d'alléger les procédures juridiques pesant sur les survivant.es et de favoriser leur inclusion dans le système éducatif ainsi que leur accès au soutien psychologique. Nous œuvrons aussi pour une prise en charge plus efficace des enfants affecté.es par les violences sexuelles liées aux conflits.

Visant une approche globale dans la mise en œuvre des réparations, GSF a aussi contribué à élaborer une loi permettant de poursuivre en justice les responsables de crimes internationaux en Iraq. L'objectif est d'intégrer des mesures judiciaires tenant compte des survivant.es ainsi qu'un large éventail de dispositions comme des procédures d'enquête consultatives et des garanties de protection pour les témoins.

# 2020

DÉBUT DU PROJET

## Co-création des mesures réparatrices intérimaires

**Je souhaite que cette statue reflète notre force et notre détermination à ne pas abandonner et à vivre à nouveau libres.**

- Une personne survivante

# 1,042

PERSONNES SURVIVANTES IDENTIFIÉES

INDEMNISATION : 1 042 aides financières accordées

SOUTIEN JURIDIQUE : 106 survivant.es et leurs enfants ont obtenu des papiers

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : 156 survivant.es ont bénéficié de séances individuelles et d'un suivi adapté

ACCÈS À L'ÉDUCATION : 65 survivant.es ont suivi des cours d'anglais



Dans le cadre du projet collectif de mesures réparatrices intérimaires en Iraq, les survivant.es ont choisi de créer un espace commémoratif dans la ville de Sinjar. La statue représente une femme yézidie ayant survécu à la captivité de l'État islamique et tenant un enfant. Ce personnage est devenu un symbole fort pour cette communauté. Iraq, décembre 2023 ©Nadia's Initiative



Atelier à Katmandou durant lequel l'équipe du projet a rencontré des survivant.es pour discuter de la première phase du projet. Népal, janvier 2023 ©Laetitia Bonnet / GSF

# 2021

DÉBUT DU PROJET

# 6

DISCUSSIONS DE GROUPE

# 56

PERSONNES SURVIVANTES PARTICIPANTES AUX ATELIERS

Le conflit armé qui a sévi au Népal pendant dix ans, entre 1996 et 2006, a ravagé le pays : plus de 13 000 personnes ont perdu la vie, 1 300 personnes ont disparu ou ont été victimes de disparition forcée, et 10 000 à 20 000 personnes ont été déplacées<sup>3</sup>. Les actes de violence sexuelle ont servi d'arme de guerre. Toutefois, il n'existe aucune donnée sur l'ampleur de ces violations et aucune reconnaissance officielle de la part du gouvernement. Contrairement aux autres victimes du conflit, les survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits n'ont bénéficié d'aucune forme de réparation ou aide provisoire.

GSF a commencé à travailler au Népal en 2021 en réalisant une étude mondiale sur les réparations dans le pays. Celle-ci a été menée par nos partenaires Nagarik Aawaz et l'International Center for Transitional Justice (ICTJ). Les résultats de l'étude ont montré la situation difficile dans laquelle vivent les survivant.es, puisque ces personnes continuent d'attendre que justice soit faite. Sur la base de ces résultats, GSF a décidé en 2023 de poursuivre son partenariat avec Nagarik Aawaz et de mettre en place un projet de mesures réparatrices intérimaires pour les survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits.

La phase de planification a commencé en janvier 2023 avec un atelier auquel ont participé des survivant.es, Nagarik Aawaz et d'autres partenaires établis à Katmandou. GSF y a présenté sa méthodologie sur la co-création et l'approche multipartite.

À partir de critères spécifiques, comme l'intensité du conflit, le nombre de survivant.es, la capacité des partenaires locaux et l'accessibilité géographique, cinq districts dans les provinces de Lumbini et Sudurpashchim ont été retenus pour ce projet.

En mars et avril, des discussions de groupe avec des survivant.es et des consultations avec des responsables locaux y ont été organisées. Elles ont permis d'aborder des éléments clés du projet, tels que sa portée géographique, le type et les modalités des mesures réparatrices intérimaires potentielles, et les méthodes pour identifier les survivant.es. Ceci a guidé l'élaboration du plan de mise en œuvre du projet. Grâce aux informations recueillies au cours de la phase préparatoire, nous estimons pouvoir identifier 300 survivant.es dans les cinq districts en 2024.

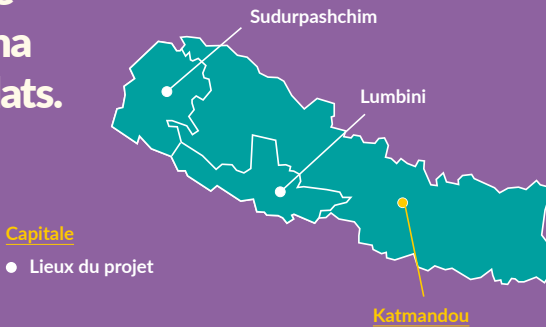
## Lieux

KATMANDOU, PROVINCES DE LUMBINI ET DE SUDURPASHCHIM

Un défi important rencontré dans le projet de mesures réparatrices intérimaires est la réticence des survivant.es à se manifester. La stigmatisation sociale entourant les violences sexuelles étant très importante, peu de personnes souhaitent se faire connaître. Pour relever ce défi, nous trouvons des moyens sûrs et discrets de travailler avec ces personnes et de protéger leur anonymat. Pour ce faire, nous adhérons au principe de « ne pas nuire » que nous appliquons dans tous nos projets.

**Si mon mari apprend que je bénéficie de ces services parce que je suis une survivante de violences sexuelles, ma famille va voler en éclats.**

- Une survivante



- Capitale**
- Lieux du projet

<sup>3</sup> D'après l'étude sur les possibilités de réparations pour les victimes et survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits au Népal.



# NIGÉRIA



Les mains d'une survivante à Maiduguri. Nigéria, février 2024 ©Sarah-Eve Hammond / GSF

En 2009, l'insurrection terroriste de Boko Haram a éclaté dans le nord-est du Nigéria, entraînant le déplacement de 2,1 millions de personnes à l'intérieur du pays. Le groupe armé a utilisé la violence sexuelle à l'encontre des femmes et des jeunes comme tactique pour susciter la terreur, au même titre que les meurtres, les enlèvements et les attentats-suicides.

En 2022, GSF a commencé à délimiter le champ d'application d'un projet de mesures réparatrices intérimaires avec ses organisations partenaires : Centre for Girls Education (CGE) à Adamawa, Grassroots Researchers Association (GRA) à Borno, et Youth Initiative Against Terrorism (YIAT) à Yobe. Nous avons commencé à évaluer les besoins des survivant.es dans les trois États, à nous entretenir sur le projet avec des responsables locaux et à identifier des lieux éventuels pour sa mise en œuvre.

En janvier 2023, nous avons rencontré des partenaires, des survivant.es, des communautés d'accueil et d'autres parties prenantes pour comprendre leurs points de vue sur le projet. En août 2023, le projet a démarré dans les États d'Adamawa et de Yobe, en partenariat avec CGE et YIAT. L'encadrement du projet à Borno a ensuite été confié à la Neem Foundation.

Comme dans d'autres projets de mesures réparatrices intérimaires, la supervision de notre projet au Nigéria est assurée par un comité de pilotage. Il est composé de survivant.es, de responsables d'organisations de la société civile, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, de l'UNICEF et des autorités locales ainsi que de leaders religieux. La situation dans chaque État étant très différente, il a été décidé que chaque projet aurait son propre comité de pilotage.

Entre août et décembre, nous avons identifié 397 survivant.es pour ce projet : 181 étaient originaires de l'État de Yobe et 216 de l'État d'Adamawa. Toutes ces personnes ont reçu des cartes attestant de leur participation au projet et de leur statut de survivant.e. Cette mesure réparatrice intérimaire vise à leur fournir une reconnaissance de leur droit à réparation.

**Je suis particulièrement satisfaite de la confidentialité de l'entretien. L'entretien individuel m'a permis de me sentir en sécurité et respectée.**

- Une personne survivante

Les personnes survivantes jouent un rôle de premier plan dans presque tous les aspects du projet. Elles siègent au comité de pilotage. Six d'entre elles, en leur qualité de mobilisatrices communautaires, sont chargées d'accompagner les personnes participantes pendant toute la durée du projet.

Nous constatons déjà les résultats de ce processus de co-création. Des membres du projet ont confié que leur participation au comité de pilotage avait fait évoluer leur statut au sein leur communauté ainsi que la reconnaissance de celle-ci à leur égard.

En 2023, GSF a collaboré sur l'étude mondiale sur les réparations au Nigéria avec le development Research and Projects Centre (dRPC), GRA et Explore Aid. Cette étude nous permettra d'accroître la sensibilisation quant au droit à réparation des survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits. Elle permettra aussi d'évaluer les besoins, perceptions et attentes de ces personnes quant aux réparations individuelles et collectives. À partir de cette étude, nous développerons des initiatives de plaidoyer s'appuyant sur les enseignements déjà recueillis dans le projet de mesures réparatrices intérimaires.

Jusqu'à présent, nous avons collecté des données issues de revues documentaires et d'entretiens. Nous avons également organisé des réunions avec le personnel des ministères fédéraux et régionaux responsables de l'éducation, de la justice et de l'action en faveur des jeunes et des femmes.

## Lieux

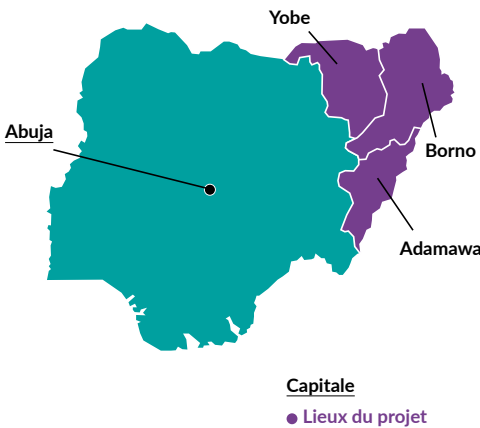
ÉTATS D'ADAMAWA, BORNO ET YOBE

## 2022

DÉBUT DU PROJET

## 397

PERSONNES SURVIVANTES IDENTIFIÉES<sup>4</sup>



Au Timor-Leste, les deux décennies d'occupation indonésienne (de 1975 à 1999) qui ont suivi l'indépendance de la colonisation portugaise ont été marquées par des actes de violence et de destruction extrêmes. Le personnel militaire indonésien et d'autres responsables en position de pouvoir ont commis des violences incluant l'esclavage sexuel, la torture sexuelle, ainsi que le viol individuel et collectif.

Les personnes survivant.es au Timor-Leste se battent pour faire valoir leur droit à réparation. En 2023, elles se sont réunies pour demander des mesures concrètes et participer à un projet de mesures réparatrices intérimaires.



## TIMOR-LESTE

## Lieux

13 MUNICIPALITÉS

Ainaro, Aileu, Baucau, Bobonaro, Cova-lima, Dili, Lautem, Liquiça, Ermera, Manatuto, Manufahi, Oecusse, Viqueque

## 2022

DÉBUT DU PROJET

Lancée en 2022 par Asia Justice and Rights (AJAR) et GSF, l'étude mondiale sur les réparations au Timor-Leste a mis en évidence la nécessité de leur accorder des réparations de toute urgence. Une méthode de recherche participative conçue par AJAR a été utilisée pour mener cette étude. Elle a permis aux personnes survivantes d'exprimer leurs besoins et de formuler des recommandations en vue de l'élaboration d'une politique de réparation centrée sur les survivant.es. De ce processus est né un groupe de survivant.es appelé le Forum Pirlampu (les lucioles).

Le Forum Pirlampu a joué un rôle déterminant dans la co-création du projet de mesures réparatrices intérimaires. Il a contribué aux éléments clés du projet que sont notamment l'identification des personnes survivantes et à l'établissement des mesures intérimaires à privilégier.

En mars 2023, ses membres ont réaffirmé leurs recommandations et identifié 30 responsables de la mobilisation communautaire pour l'équipe du projet. Étant elles-mêmes survivantes, ces personnes ont pour tâche de sensibiliser d'autres survivant.es.

Les survivant.es ont participé à la planification du projet de mars à octobre. Sa mise en œuvre a commencé en octobre 2023 suite à l'accord de partenariat avec AJAR et Asosiasaun Chega! Ba Ita (ACbit). La relation de confiance établie avec les survivant.es fait du partenariat avec AJAR et ACbit un atout important.

Le projet devrait compter sur la participation de 450 personnes survivantes originaires des 13 municipalités du Timor-Leste. Parmi ces personnes, des femmes, des hommes et des personnes LGBTQIA+ survivant.es de violences sexuelles, d'anciens enfants « volés » et d'autres recrutés de force comme assistants.

Les enfants nés de violences sexuelles liées aux conflits et les ayants droit des personnes survivantes décédées participeront aussi au projet.

Le projet est géré par un comité de pilotage de huit membres, dont quatre survivant.es. Il compte aussi une équipe de programmes composée de 30 personnes responsables de la mobilisation communautaire et de 13 personnes responsables de la coordination avec les municipalités.

En novembre, toute l'équipe s'est réunie à Dili pour un atelier et a discuté des modalités du projet de mesures réparatrices intérimaires. L'atelier portait notamment sur les différents rôles de l'équipe du projet, la co-création et l'importance d'une approche contextualisée et multipartite. Des formations sur le soutien psychosocial et la gestion des données ont également été dispensées. Le comité de pilotage a examiné les contributions des personnes chargées de la mobilisation communautaire à propos des défis à venir. Ces discussions ont ensuite servi à finaliser le plan de mise en œuvre.

Après les réunions de sensibilisation organisées à l'échelle de la communauté en décembre, et étant donné les liens établis entre les personnes survivantes et l'équipe du projet, plusieurs d'entre elles se sont manifestées pour participer au projet et raconter leur histoire.

**Nous voulons être comme une bougie pour toutes les personnes survivantes dans le pays. Nous pouvons les toucher de cette flamme et ainsi allumer leur bougie également.**

- Une personne survivante



Réunion de l'équipe du projet à Liquiça. De gauche à droite : Renzio de Carvalho (membre du personnel d'ACbit), Juliana (survivante et mobilisatrice communautaire), Merita de Araujo (membre du personnel d'ACbit), Lucia Maria Martins (membre du personnel d'ACbit) et Tanima Kishore (responsable du programme régional Asie pour GSF). Timor-Leste, novembre 2023 ©Elia de Fatima / ACbit

<sup>4</sup> Dans les États d'Adamawa et de Yobe ; nombre attendu : 500.





Mustafa sert du café à sa clientèle. Türkiye, décembre 2023. ©Katie van der Werf / GSF

Depuis 1971, les régimes Assad utilisent les violences sexuelles comme moyen d'oppression et de contrôle dans les centres de détention en République arabe syrienne. Lors de la révolution syrienne en 2011 puis l'entrée en guerre du pays, ces tactiques ont pris de l'ampleur et sont devenues plus fréquentes. Les groupes armés ont ainsi adopté des pratiques similaires dans leurs centres de détention.

Le projet de mesures réparatrices intérimaires pour les survivant.es syrien.nes fait suite aux premières conclusions de l'étude mondiale sur les réparations en République arabe syrienne. Celle-ci a mis en évidence le recours généralisé à la violence et la torture sexuelles dans les lieux de détention. Compte tenu des difficultés à mener un tel projet dans le pays, GSF a choisi de travailler avec des survivant.es syrien.nes qui ont trouvé refuge en Türkiye. Pour ce faire, nous faisons équipe avec l'Association of Detainees and The Missing of Sednaya Prison (ADMSP) et le Center for Victims of Torture (CVT).

Interventions à la suite des tremblements de terre

Durant l'identification des survivant.es pour notre projet, le sud de la Türkiye a été frappé par d'importants tremblements de terre le 6 février 2023. Cette catastrophe a eu un impact considérable sur toutes les personnes impliquées – que ce soit le personnel, nos partenaires ou les personnes survivantes. Face à cet événement imprévu, nous avons dû prendre une décision critique : soutenir les survivant.es pendant cette nouvelle épreuve de taille, ou capituler devant les répercussions considérables des séismes sur notre projet. GSF a choisi d'être proactif en leur versant rapidement un soutien financier d'urgence, leur permettant ainsi de retrouver une certaine stabilité. Quelques jours après les tremblements de terre, 508 personnes ont reçu une aide financière, dont 51 foyers dirigés par des femmes qui ont bénéficié d'un montant supplémentaire.

Malheureusement, six survivant.es ont perdu la vie ; l'aide financière a donc été octroyée à leur famille. Notre intervention a permis aux personnes survivantes de se sentir reconnues et considérées. Nombre d'entre elles ont dit avoir eu l'impression que, pour la première fois, on faisait quelque chose de concret pour elles. Cette initiative a considérablement renforcé leur confiance dans le projet et a encouragé d'autres survivant.es à se manifester et à participer à notre projet.

Pendant le tremblement de terre, même mes proches ne prenaient pas de nouvelles. Mais la personne responsable de mon dossier me parlait tous les jours. Grâce à elle, nous avons eu le sentiment d'exister et d'avoir un soutien. Grâce à elle, j'ai eu le sentiment d'être un être humain. C'était différent.

- Une personne survivante

Fin de la phase I : identification, validation et définition des mesures individuelles

Le processus d'identification des survivant.es s'est achevé en mai. Une équipe de 18 responsables de dossiers a collaboré avec les survivant.es pour finaliser leurs programmes individuels et choisir leurs mesures de réparation. Toutes les personnes survivantes ont bénéficié d'un soutien psychologique. Elles ont aussi pu choisir librement une aide financière pour compléter leurs moyens de subsistance (pour créer ou développer un projet, ou comme soutien financier de base), ou couvrir leurs dépenses en matière d'éducation ou de soins de santé.

Début de la phase II : octroi des mesures individuelles

Après avoir finalisé leur programme d'indemnisation et confirmé leur engagement avec leur responsable de dossier, les survivant.es ont reçu leur premier versement. Fait remarquable, plus de 60 % des survivant.es ont choisi d'utiliser cet argent pour créer ou développer un projet. Compte tenu de leurs conditions de vie après le séisme et de la situation économique dans le sud de la Türkiye, cette décision d'utiliser l'aide financière à ces fins, plutôt que pour subvenir à leurs besoins urgents, était inattendue. Leur réaction à la réception de leur premier versement individuel a été extraordinaire. Beaucoup ont dit ressentir un sentiment de validation et de reconnaissance, et ont déclaré voir leur vie transformée par ce projet. Les premiers versements individuels ont été remis fin 2023, et les deuxièmes versements sont prévus pour janvier 2024.

Lieux

GAZIANTEP, HATAY, MERSIN ET ŞANLIURFA

2020

DÉBUT DU PROJET

818

PERSONNES SURVIVANTES PARTICIPANTES

Mesures réparatrices intérimaires co-crées

INDEMNISATION :

821 aides financières accordées

AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE À LA SUITE DU TREMBLEMENT DE TERRE :

508 personnes survivantes

Lancement de l'étude mondiale sur les réparations pour la République arabe syrienne

Le 7 décembre 2023, GSF, l'ADMSP et Women Now for Development (WND) ont lancé l'Étude mondiale sur les réparations pour ce pays. Des survivant.es venant de tous les sites du projet ont participé à cet évènement à Gaziantep. Les résultats et les recommandations de l'étude y ont été communiqués, et les survivant.es ont eu l'occasion d'expliquer l'impact que le projet avait eu sur leur vie jusqu'alors.

Les discussions visant à définir les mesures réparatrices intérimaires collectives et la stratégie de plaidoyer du projet se poursuivront en 2024.



En 2022, la Russie a lancé une invasion à grande échelle en Ukraine, caractérisée par des attaques sans discernement contre la population civile, y compris le recours fréquent aux violences sexuelles. La guerre se poursuit, tout comme ce type de violences. Au cours de l'année 2023, GSF s'est principalement attaché à fournir un soutien aux responsables politiques, à la société civile et à SEMA Ukraine<sup>5</sup>, sur la réparation des violences sexuelles liées aux conflits. À leurs côtés, GSF a travaillé sur la législation nationale pour faire avancer les réparations provisoires d'urgence et l'enregistrement des victimes. Notre organisation a aussi exploré des sources de financement supplémentaires.

Travailler sur la législation avec les survivant.es, la société civile et le gouvernement

En avril, GSF a organisé une visite d'une semaine à Genève conjointement avec JurFem, le Ukrainian Women's Fund et La Strada, et en partenariat avec la commissaire du gouvernement ukrainien pour la politique d'égalité de genre. Cette visite a réuni une délégation ukrainienne de haut niveau composée de responsables gouvernementaux<sup>6</sup>, de survivant.es, d'organisations de la société civile nationales et internationales, et d'organismes internationaux comme l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Au cours de cette visite, nous avons partagé nos connaissances et discuté des possibilités de fournir des réparations provisoires d'urgence aux survivant.es, ainsi que de renforcer la coordination entre le gouvernement, les organisations de la société civile et les réseaux de survivant.es.

L'Ukraine est toujours en proie aux attaques. Ses ressources sont mises à rude épreuve. Amorcer le processus de réparation alors que le conflit se poursuit est un véritable défi. Mais nous avons la conviction que nous pouvons le faire – c'est possible.

- Esther Dingemans, directrice générale de GSF  
Le groupe a contribué à la rédaction d'un projet de loi, parrainé par la députée Maryna Bardina, sur le statut des survivant.es et les réparations provisoires d'urgence.

GSF a également soutenu la promulgation du cadre législatif en proposant d'intégrer la définition des violences sexuelles liées aux conflits et des réparations provisoires d'urgence dans une autre loi relative à l'établissement d'un registre national des victimes. Nous avons également soutenu le ministère de la Politique sociale à formuler les deux définitions. Les deux projets de loi ont été déposés au Parlement en octobre 2023.

Une première mondiale

À la suite de cette visite à Genève, GSF a été invité à Kyiv en septembre pour rencontrer la vice-première ministre chargée de l'intégration européenne et euroatlantique, la commissaire du gouvernement ukrainien pour la politique d'égalité de genre, ainsi que d'autres responsables de haut niveau. GSF a ainsi proposé d'élaborer un système d'enregistrement pour les survivant.es en Ukraine, qui pourra servir de base aux futures politiques et projets de loi sur les mesures de réparation. La vice-première ministre a accepté cette proposition, et le projet pilote débutera avec 500 survivant.es en 2024.

Ce projet pilote s'inspire d'un fonds de réparation et d'un registre des victimes. Il s'agit d'une étape prometteuse dans l'histoire de la réparation en Ukraine. C'est aussi la première fois qu'un État répond en temps réel aux besoins urgents des survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits en leur offrant des mesures de réparations provisoires d'urgence, alors même que le conflit interétatique est toujours en cours.

Le projet sera géré par GSF en collaboration avec deux structures clés : un conseil de surveillance du projet, composé de responsables gouvernementaux, notamment de différents ministères et bureaux, de SEMA Ukraine, d'ONG et d'organisations internationales, et d'un conseil d'identification des victimes composé de survivant.es, de spécialistes et de fonctionnaires de l'État. Ces deux structures nouvellement créées apprendront par la pratique comment enregistrer les personnes survivantes, comment déterminer les critères d'admissibilité et comment fournir des mesures de réparations

provisoires centrées sur les survivant.es.

L'objectif de ce projet pilote est de recueillir les preuves et le savoir-faire nécessaires pour que l'Ukraine puisse élargir ce projet, soit en adoptant le projet de loi Bardina, soit en intensifiant le travail effectué durant cette phase. Ce projet pilote ne l'exempte pas de son obligation de fournir des réparations. Il définit une approche centrée sur les survivant.es qui pourrait servir à la conception et à la mise en œuvre d'autres programmes de réparation. En établissant les bases pour la création de mesures de réparation centrées sur les survivant.es, nous faisons un pas important vers une future réparation intégrale.

Explorer les voies de l'accessibilité financière

En 2023, GSF a approfondi les discussions avec les survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits concernant le financement des réparations, en particulier par la réaffectation de biens. Dans le cas de l'Ukraine, à la suite des sanctions imposées aux oligarques et aux intérêts russes et prorusses, la possibilité d'utiliser les biens confisqués ou les amendes imposées aux individus ayant échappé aux sanctions afin de financer les efforts de reconstruction fait l'objet d'un débat grandissant. Notre équipe de plaidoyer travaille actuellement sur ce dossier.

Ce sujet a été abordé lors de l'événement organisé par GSF en marge de la 78e Assemblée générale des Nations Unies à New York, en septembre. Il s'intitulait "Les réparations sont accessibles : des solutions innovantes pour financer les réparations dues aux personnes ayant subi des violences sexuelles liées aux conflits." À cette occasion, des parties prenantes ukrainiennes ont appelé à explorer toutes les possibilités pour financer les réparations en Ukraine, y compris avec la réaffectation de biens.

GSF a également travaillé en étroite collaboration avec REDRESS sur une campagne de plaidoyer ciblant des avoirs spécifiques, comme les 2,5 milliards de livres sterling gelés par le Royaume-Uni sur la vente du Club de foot de Chelsea, qui appartenait à l'oligarque russe Roman Abramovich. La perspective de réparation devient beaucoup plus réelle lorsque l'on supprime les obstacles financiers. Le recours à ces avoirs offre donc une voie pertinente et innovante pour y parvenir.

<sup>5</sup> SEMA est le Réseau mondial des victimes et survivantes pour mettre fin aux violences sexuelles liées aux conflits.

<sup>6</sup> Bureau de la vice-première ministre chargée de l'intégration européenne et euroatlantique, GCSEP, ministère de la Justice, Bureau du procureur général, ministère de la Politique sociale, ministère de la Santé et Parlement.

UKRAINE

Lieu

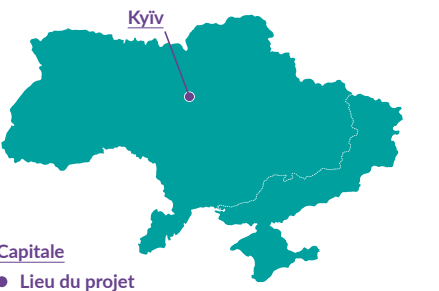
KYÏV

2020

DÉBUT DU PROJET

2

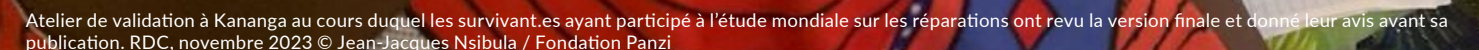
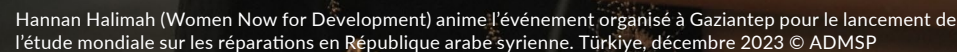
PROJETS DE LOI DEVANT LE PARLEMENT





“

- Une personne survivante





# Notre impact en chiffres

## LES PERSONNES SURVIVANTES ET LEURS PROCHES

48%

des membres des comités de pilotage sont des survivant.es

597

survivant.es ont participé à des discussions de groupe pour co-créer des mesures réparatrices intérimaires

3,111

survivant.es ont co-créé et bénéficié des mesures réparatrices intérimaires depuis 2020

15,555

est le nombre total estimé de membres de la famille des survivant.es ayant bénéficié de mesures réparatrices intérimaires depuis 2020<sup>7</sup>

862

survivant.es ont co-créé et reçu des mesures réparatrices intérimaires en 2023

5

nouveaux partenariats ont été signés pour mettre en place des projets de mesures réparatrices intérimaires (Népal, Nigéria, RCA, Timor-Leste et Türkiye)

8

gouvernements ont bénéficié d'un soutien technique (Colombie, Guinée, Iraq, RCA, RDC, Soudan, Soudan du Sud et Ukraine)

9

pays ont mené des activités de plaidoyer ciblées (Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Iraq, Kenya, RCA, RDC, Soudan et Soudan du Sud)

7

études mondiales sur les réparations ont été lancées (Côte d'Ivoire, Kenya, Myanmar, Népal, République arabe syrienne, Soudan et Tchad)

345

survivant.es ont contribué à l'élaboration des études mondiale sur les réparations en 2023 (Guatemala, Kenya, Nigéria, RDC et Sri Lanka)

500

personnes ont assisté à l'événement organisé par GSF en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies (en ligne et en présentiel)

<sup>7</sup> (RDC, la Guinée, l'Iraq et la République arabe syrienne.) <https://www.un.org/development/desa/pd/data/household-size-and-composition>

Dans chaque pays où nous œuvrons, nous constatons le caractère transformateur du processus de co-création avec les survivant.es. L'appréciation générale et l'impact positif sont évidents. Ceci se retrouve dans le suivi que nous effectuons durant les quatre phases d'un projet de mesures réparatrices intérimaires (délimitation du champ d'application, identification, mise en œuvre et accompagnement).

Un impact socioéconomique plus large est également observé lorsque les personnes survivantes sont en mesure d'envoyer leurs enfants à l'école ou lorsqu'elles créent des entreprises employant des membres de leur communauté. Si ces projets créent des liens solides entre les personnes survivantes, ils contribuent aussi à redonner un sentiment de dignité.

L'immense travail accompli en matière de plaidoyer à l'échelle nationale, régionale et internationale est plus difficile à mesurer avec les indicateurs d'impact traditionnels. Quatre ans après la création de GSF, notre approche ciblée de la défense du droit à réparation commence à porter ses fruits.

## AUTOUR D'UNE MÊME TABLE

Notre approche multipartite a permis aux gouvernements de s'asseoir à la même table que les expert.es et les survivant.es.

Le soutien technique que nous avons apporté dans huit pays a renforcé la capacité des États et des organisations de la société civile à élaborer des programmes de réparation. Ces États ont par la suite lancé des initiatives invitant les personnes survivantes à participer à la création de projets de lois et de règlements.

Parallèlement, nous avons soutenu la participation des survivant.es à l'élaboration de programmes administratifs, à la sensibilisation du public aux violences sexuelles liées aux conflits et à la lutte contre la stigmatisation au sein de leur communauté. Ces initiatives contribueront à appuyer notre travail de plaidoyer relatif à la Déclaration de Kinshasa dans les années à venir.

## DROIT À L'IDENTITÉ ET À LA NATIONALITÉ

En juin 2023, nous avons organisé une table ronde sur l'élimination des obstacles à l'accès aux droits à l'identité et à la nationalité pour les enfants né.es de violences sexuelles liées aux conflits. Elle a réuni un large éventail de spécialistes des secteurs de l'humanitaire, de la justice transitionnelle et de la protection de l'enfance. Elle comptait aussi des personnes représentant la société civile, des victimes et survivant.es activistes, des universitaires et des membres de missions de l'ONU à Genève.

En réunissant ces spécialistes pour la première fois sur ce sujet, cette table ronde a permis de réfléchir aux défis, aux bonnes pratiques et aux initiatives en cours. Nous avons pu formuler des recommandations détaillées et réalisables pour améliorer l'accès des enfants né.es de violences sexuelles liées aux conflits à leurs droits à l'identité et à la nationalité. L'application de ces recommandations est prévue pour 2024.

## DISSIPER LE MYTHE RELATIF AU FINANCEMENT

Profitant de l'élan suscité par la 78e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, nous avons organisé un événement parallèle de haut niveau en septembre. L'objectif était de montrer qu'en combinant des sources de financement traditionnelles et innovantes, il est possible de financer les réparations. Cette réunion a réuni des survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits et des personnes représentant la Colombie, les États-Unis, la Sierra Leone et l'Ukraine. La Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition, ainsi que des organisations de la société civile y ont également participé.

En plaçant les survivant.es au cœur du dialogue, les responsables politiques ont compris l'impératif moral de réaffecter les avoirs à des fins de réparation. La réunion a marqué une étape importante : une délégation ukrainienne a fait ses premiers pas dans la défense des intérêts en plaçant ouvertement pour que les avoirs russes sous sanction soient affectés aux réparations pour l'Ukraine.

## EXEMPLE D'AVOIRS SPÉCIFIQUES : LA VENTE DU CLUB DE FOOT DE CHELSEA

Notre partenariat avec REDRESS a permis de continuer à plaider en faveur de l'affectation du produit de la vente du Club de foot de Chelsea au financement des réparations destinées aux survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits et d'autres violations flagrantes des droits humains en Ukraine.

Grâce à la publication d'un document intitulé *Fournir des réparations pour l'Ukraine* et d'une note d'information *Le Royaume-Uni devrait soutenir les solutions innovantes pour financer les réparations*, une série de recommandations a été soumise à

titre de preuve à la Commission parlementaire des affaires étrangères du Royaume-Uni. Celles-ci soulignaient l'impératif moral de saisir les avoirs sous sanction et recommandaient de réaffecter les fonds aux survivant.es.

## UN NOUVEAU TRAITÉ D'ENTRAIDE JUDICIAIRE

Après plus d'une décennie de travail assidu, nous disposons désormais d'un nouvel outil pour lutter contre l'impunité : le texte de la *Convention de Ljubljana-La Haye pour la coopération internationale en matière d'enquête et de poursuite du crime de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et d'autres crimes internationaux* qui a été adopté au mois de mai.

Il s'agit d'un instrument essentiel pour améliorer l'efficacité des enquêtes et des poursuites au niveau national. Il permet aussi de protéger et de faire respecter les droits des survivant.es, notamment le droit à la participation et à la réparation. GSF, ainsi que d'autres organisations de la société civile travaillant sur les recours et les réparations, ont joué un rôle clé dans la rédaction des articles relatifs au recouvrement des avoirs des personnes reconnues coupables de crimes.

## L'ÉDUCATION COMME FORME DE RÉPARATION

En 2023, GSF a travaillé avec l'équipe de la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation pour faire reconnaître l'éducation comme une forme de réparation. Nous avons apporté notre contribution à son rapport intitulé *Garantir le droit à l'éducation*, qui reconnaît que l'éducation peut être considérée comme une forme de réparation pour les victimes de violences sexuelles dans les conflits.

Après avoir participé au projet de mesures réparatrices intérimaires, Oumou (à droite) s'est lancée dans la production de savon à son domicile. Conakry, Guinée, septembre 2023 © 2k Studio commercial





# Octroi de subventions et collaboration avec des partenaires

Travailler avec des partenaires nationaux, et par leur intermédiaire, est une approche fondamentale du travail de GSF. Cette proximité avec des organisations déjà opérationnelles dans le pays et qui sont les plus proches des survivant.es garantit des projets pertinents et adaptés au contexte. Elle assure aussi que les mesures réparatrices intérimaires répondent aux besoins réels des survivant.es.

Toutefois, GSF ne se considère pas comme un simple « bailleur de fonds » détaché des activités. Nous soutenons nos partenaires durant toute la mise en œuvre du projet. Nous leur fournissons notamment des documents de référence et des outils, et organisons des réunions régulières avec leur personnel clé. Nous visitons aussi les projets à des moments décisifs pour fournir un retour d'information, des formations, des conseils spécialisés et un soutien. Nous partageons le même objectif : avoir le plus grand impact possible dans la vie des survivant.es. Notre approche solidaire et flexible renforce les capacités des partenaires et contribue à leur pérennité.

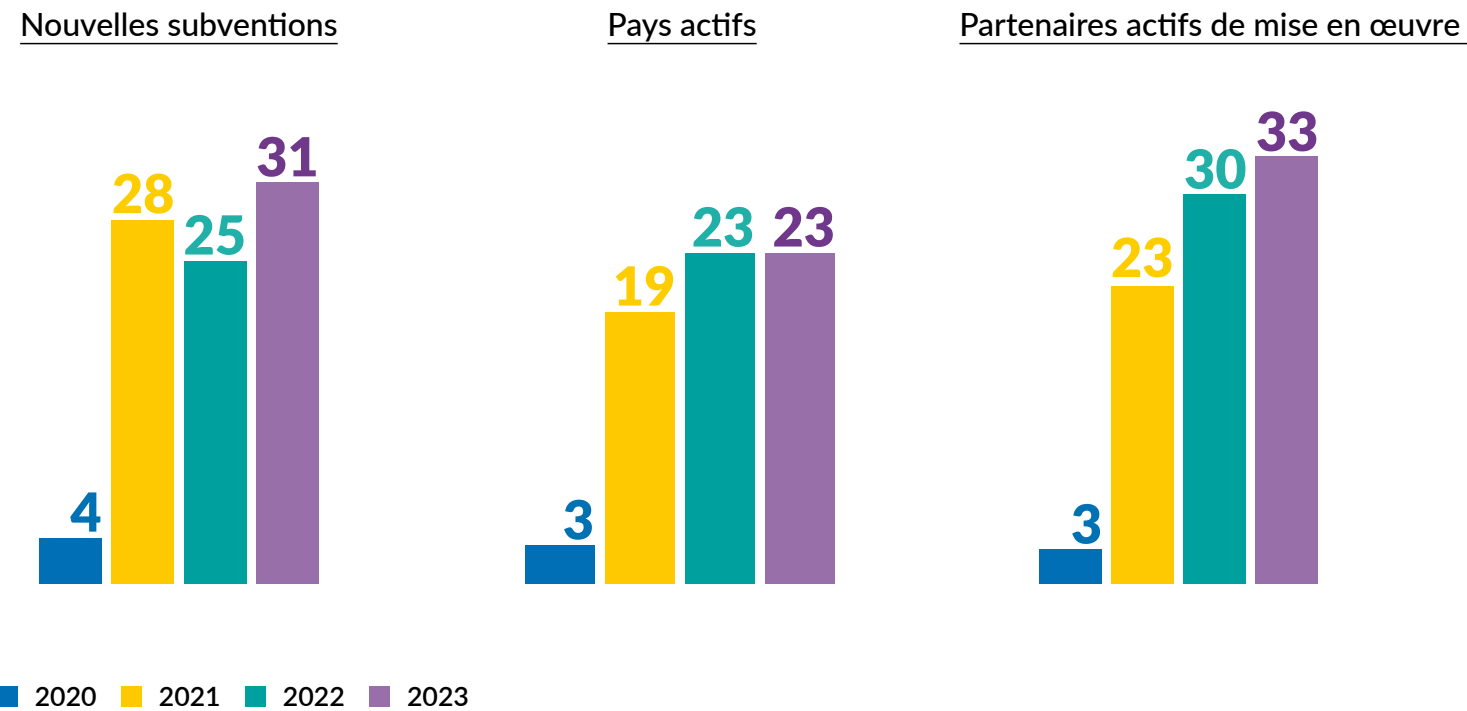
Les subventions accordées aux partenaires sont gérées par les équipes régionales et nationales. Elles comprennent des personnes expérimentées responsables de la coordination des programmes et des finances, qui bénéficient des conseils de spécialistes en fonction des thématiques spécifiques et du type de projet. Ces équipes soutiennent étroitement chaque partenaire. Une attention particulière est accordée non seulement au respect de l'approche de GSF, mais aussi à la transparence concernant les difficultés et la réalité de la mise en œuvre de chaque activité.

En 2023, 56 % du travail lié aux programmes de GSF a été réalisé par des partenaires de la société civile, grâce à des subventions destinées à la mise en œuvre des projets.

GSF a également accordé 31 nouvelles subventions (12 pour des projets de plaidoyer et des événements, 11 pour des projets de mesures réparatrices intérimaires et 8 pour l'Étude mondiale sur les réparations). Ceci porte le nombre total cumulé depuis 2020 à 88 subventions accordées à 45 partenaires différents dans 26 pays.

|                                        | ANNUEL |      |       | CUMUL EN FIN D'ANNÉE |      |       |
|----------------------------------------|--------|------|-------|----------------------|------|-------|
|                                        | 2022   | 2023 | Écart | 2022                 | 2023 | Écart |
| NOMBRE DE SUBVENTIONS                  | 25     | 31   | +24%  | 57                   | 88   | +54%  |
| NOMBRE DE PAYS                         | 23     | 23   |       | 54                   | 26   | +8%   |
| NOMBRE DE PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE | 30     | 33   | +10%  | 35                   | 45   | +29%  |

## SUBVENTIONS AUX PARTENAIRES



|                                             | ANNUEL    |           |       | CUMUL EN FIN D'ANNÉE |            |       |
|---------------------------------------------|-----------|-----------|-------|----------------------|------------|-------|
|                                             | 2022      | 2023      | Écart | 2022                 | 2023       | Écart |
| SUBVENTIONS VERSÉES (CHF)                   | 4,080,734 | 4,841,869 | +19%  | 7,159,570            | 12,001,439 | +68%  |
| VS DÉPENSES CONSACRÉES À LA MISSION SOCIALE | 63%       | 56%       |       | 62%                  | 59%        |       |
| VS TOTAL DES COÛTS D'EXPLOITATION           | 50%       | 44%       |       | 50%                  | 47%        |       |

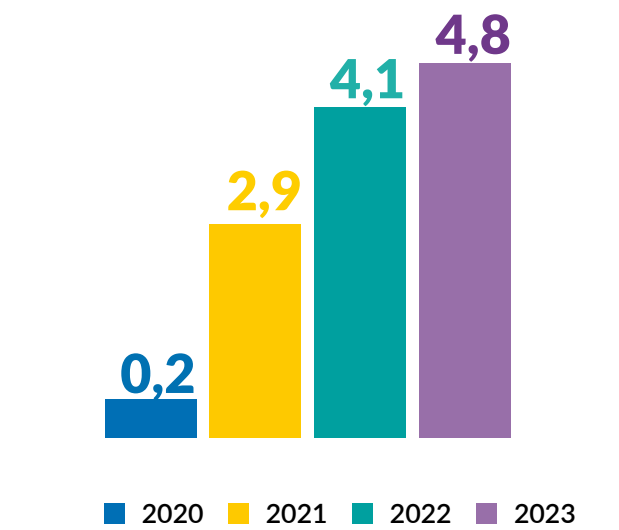
Cette augmentation est principalement liée aux projets pluriannuels de mesures réparatrices intérimaires, dont plusieurs ont démarré en 2021 et 2022 et qui, en 2023, en étaient aux phases deux et trois. Ces phases sont plus coûteuses, car elles incluent le versement des indemnités financières aux survivant.es, ainsi que la mise en œuvre d'autres formes de mesures individuelles et collectives. Ceci comprend les projets pour les survivant.es syrien.nes en Türkiye (2,6 millions de CHF versés), pour les survivant.es en RCA (0,6 million de CHF) et pour les survivant.es en RDC (0,4 million de CHF). Des subventions plus modestes ont également été accordées à des partenaires locaux dans trois nouveaux pays. Elles financeront l'élaboration du plan de mise en œuvre de projets de mesures réparatrices intérimaires au Cambodge, au Népal et au Soudan du Sud.

Pour l'Étude mondiale sur les réparations, de nouvelles subventions ont été accordées en 2023 au Guatemala, au Nigéria et à El Salvador. Cependant, leur volume global pour l'année a diminué.

La nouveauté en 2023 est l'augmentation significative du nombre de petites subventions accordées à des organisations de la société civile agissant en tant que partenaires locaux pour contribuer aux piliers PLAIDER et GUIDER, en particulier dans six nouveaux pays : Côte d'Ivoire, Guinée, Iraq, Népal, Soudan et Türkiye. Cela comprend à la fois l'organisation d'événements pour le lancement des rapports de l'Étude mondiale sur les réparations et des initiatives de plaidoyer auprès des gouvernements nationaux. En outre, des formations et un soutien technique ont été fournis aux organisations de la société civile et aux gouvernements pour l'introduction de projets de lois et de décrets de réparation centrés sur les survivant.es.

Pour plus de précisions, veuillez consulter le [Rapport financier annuel 2023](#). ▸

## SUBVENTIONS VERSÉES EN MILLIONS DE CHF



En 2023, GSF a versé près de 5 millions de CHF à ses partenaires. Le montant total cumulé versé par GSF à ses partenaires depuis sa création a atteint 12 millions de CHF fin 2023.<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Soit une augmentation globale de 68 % par rapport à fin 2022.



# Ressources humaines

L'année 2023 a été une année importante pour l'équipe des ressources humaines (RH) de GSF qui a mis en place de nouveaux outils et de nouvelles politiques pour notre organisation dynamique et en pleine croissance.

Nous avons mené notre premier sondage auprès des membres du personnel de GSF afin de mieux comprendre leur relation les uns avec les autres, avec leur travail et avec l'organisation. Les résultats indiquent que l'organisation a réussi, même à ses débuts, à promouvoir une culture d'intégrité, de respect, de responsabilité et d'engagement. Ces valeurs fondamentales sont celles sur lesquelles l'éthique de travail de notre organisation devra reposer. Ce sondage a également montré l'incroyable engagement de notre personnel à l'égard de notre mission sociale.

De plus, il nous a permis de déterminer les principaux domaines à améliorer. Afin de donner suite aux recommandations formulées, nous avons invité des membres du personnel à constituer un comité et des sous-comités thématiques pour mettre en place une bonne communication interne, des conditions de travail saines, ainsi que des formations et des activités de développement professionnel.

Afin de finaliser et mettre en œuvre les politiques de RH, nous avons bénéficié d'une aide externe dans ce domaine. Pour plus de transparence, nous avons présenté et communiqué l'échelle des salaires et des fonctions au sein de l'organisation. La politique de formation et de développement a été approuvée en novembre et nous sommes impatient.es de la présenter à notre personnel au début de l'année 2024.

L'année dernière a également été une année de croissance pour GSF, puisque nos effectifs ont atteint plus de 50 membres<sup>9</sup> fin décembre 2023. Cette évolution s'est accompagnée de certains défis, mais aussi d'opportunités. Notre mode de travail décentralisé et nos accords tripartites avec des universités du monde entier nous ont permis d'accueillir 10 stagiaires tout au long de l'année, dans le cadre de stages en présentiel et à distance. Notre équipe s'est également internationalisée, travaillant dans 21 pays et réunissant au moins 20 nationalités. Durant des semaines de travail en janvier et en octobre, le personnel s'est réuni à Genève pour discuter des prochaines étapes pour l'organisation, conformément au [Plan stratégique de 2024-2030](#). 

Enfin, nous avons investi dans la santé mentale et le bien-être de notre personnel en organisant des ateliers sur la gestion du stress et les techniques d'ancrage animés par des spécialistes externes. Le cadre d'intégrité général de GSF a été renforcé en recrutant une personne de confiance externe qui est à la disposition des membres du personnel par téléphone. Des politiques de protection contre l'exploitation et les harcèlements sexuels sur le lieu de travail ont également été adoptées, et complètent ainsi les formations et les séances d'information déjà en place. Le cadre de sécurité a aussi été formalisé avec l'ajout d'une nouvelle politique de sécurité, l'achèvement d'une formation sur la sécurité dédiée au personnel des projets, ainsi que la systématisation des évaluations de sécurité et des séances d'information pour les visites de projets.

<sup>9</sup> Représentant 37 équivalents temps plein.

# Finances

## REVENUS

En 2023, nous avons reçu 11,8 millions de francs suisses (CHF) de revenus. Ces fonds provenaient principalement des quatre gouvernements membres du conseil d'administration de GSF (France, Japon, République de Corée et Royaume-Uni). L'Union européenne ainsi que la Belgique ont aussi continué à nous soutenir. En outre, de nouveaux bailleurs de fonds ont contribué à nos revenus en 2023 : l'Agence suisse pour le développement et la coopération, le Canada et le canton de Genève.

Dans le cadre de notre stratégie de diversification des fonds, 7 % de nos revenus provenaient de fondations privées (Open Society Foundations) en 2023. Nous continuerons de recueillir des fonds privés à l'avenir, notamment auprès de fondations, d'organisations privées, d'entreprises et de particuliers.

Un total de 32 % des revenus représentaient des fonds libres (« non affectés »), une part similaire à celle de l'année précédente.<sup>10</sup>

## DÉPENSES

Avec la poursuite des projets existants et le lancement de nouveaux projets et activités en 2023, GSF a enregistré une augmentation de 36 % de ses coûts d'exploitation, soit 10,98 millions de CHF en 2023, contre 8,1 millions de CHF en 2022. Nous avons mené des activités dans 25 pays. Les dépenses directement liées à notre mission sociale ont représenté 79 % des coûts d'exploitation en 2023.

Les subventions versées à nos partenaires ont représenté 56 % des dépenses consacrées à notre mission sociale et 44 % du total de nos coûts d'exploitation. Ceci montre que l'octroi de subventions est un facteur essentiel pour la mise en œuvre de nos programmes.

## MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES PAR PILIER ET PAR RÉGION

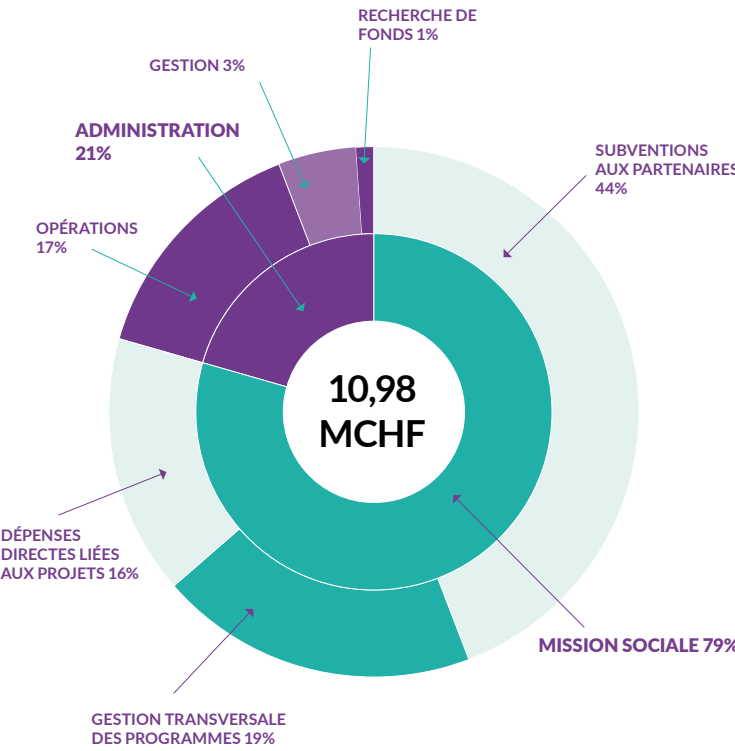
En 2023, la répartition des dépenses consacrées à notre mission sociale entre nos trois piliers montre que la majorité de celles-ci correspondaient au pilier AGIR (62 %). Elles concernaient les projets de mesures réparatrices intérimaires qui comprennent des réparations individuelles allant directement aux survivant.es. Elles sont suivies par les dépenses liées au pilier PLAIDER (12 %) comprenant de nombreux événements de plaidoyer et des initiatives à l'échelle locale, régionale ou mondiale. Le pilier GUIDER constitue 8 % des dépenses consacrées à notre mission sociale, qui concernent le soutien technique que nous apportons aux gouvernements. L'Étude mondiale sur les réparations à quant à elle représenté 10 % des dépenses. Enfin, 8 % des dépenses consacrées à notre mission sociale étaient liés à la gestion transversale des programmes.

En termes de portée géographique, nous avons mis l'accent en 2023 sur la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, qui a représenté 45% (2,94 millions de CHF) des dépenses. Les plus grosses dépenses ont été consacrées à la Türkiye pour les personnes syrien.es ayant survécu à la détention (2,75 millions de CHF), et à l'Iraq pour les personnes ayant survécu à la captivité de l'État islamique (0,16 million de CHF). L'Afrique subsaharienne a également occupé une place significative cette année, représentant 39 % de nos dépenses (2,54 millions de CHF). Celles-ci sont réparties sur 12 pays, la part la plus importante revenant à la RCA (0,82 million de CHF), suivie de la RDC (0,69 million de CHF), puis du Nigéria (0,35 million de CHF), de la Guinée (0,21 million de CHF) et du Soudan du Sud (0,20 million de CHF).

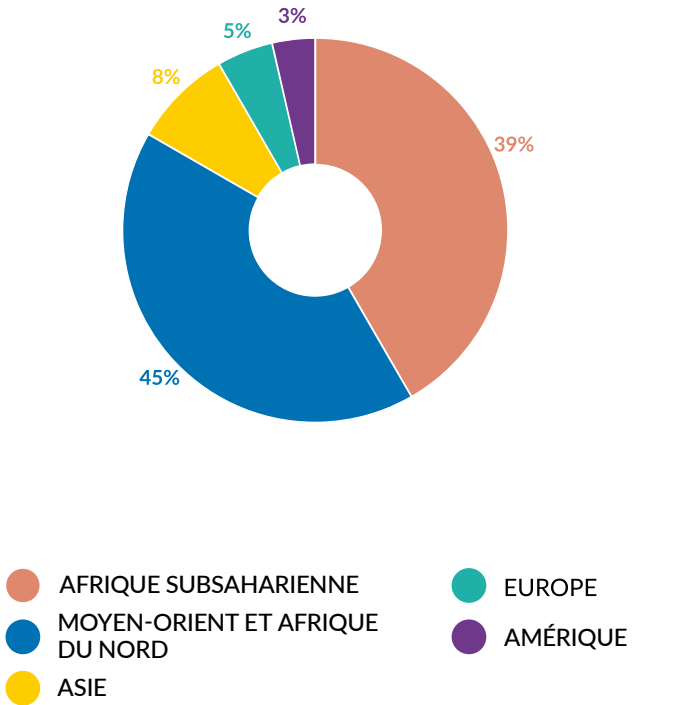
Nous avons augmenté nos dépenses en Asie, lesquelles ont atteint 8 % (avec 0,24 million de CHF au Timor-Leste et 0,14 million de CHF au Népal). Les dépenses consacrées à l'Europe ont représenté 5 % et ont concerné exclusivement l'Ukraine (0,32 million de CHF). La nouveauté en 2023 est l'augmentation des dépenses dans les Amériques, qui se chiffrent à 3 % (dont 0,14 million de CHF pour les activités existantes en Colombie et de nouvelles activités au Guatemala et à El Salvador).

<sup>10</sup> 33% en 2022.

# DÉPENSES TOTALES D'EXPLOITATION EN 2023



## RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR RÉGION EN 2023





# Finances

## RÉSULTATS

En 2023, les dépenses annuelles totales ont été légèrement inférieures aux revenus, contribuant à un résultat positif de 85 000 CHF.

| Résumé des comptes annuels 2023 (en million de CHF)                           | 2023   |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Contributions annuelles des gouvernements membres du conseil d'administration | 8,675  |
| Subventions bilatérales des gouvernements et institutions publiques           | 1,161  |
| Subventions multilatérales                                                    | 1,189  |
| Fondations et organisations privées                                           | 802    |
| Entreprises                                                                   | 13     |
| Autres revenus                                                                | 4      |
| Total des revenus                                                             | 11,844 |
| dont revenus affectés                                                         | 8,052  |
| dont revenus non affectés                                                     | 3,792  |
| Frais de personnel                                                            | 4,298  |
| Prestataires de services                                                      | 921    |
| Frais de déplacement                                                          | 444    |
| Subventions aux partenaires                                                   | 4,842  |
| Coûts de fonctionnement des bureaux                                           | 118    |
| Événements et communication                                                   | 234    |
| Autres dépenses                                                               | 64     |
| Amortissements                                                                | 64     |
| Total des dépenses d'exploitation                                             | 10,984 |
| Résultat d'exploitation                                                       | 860    |
| Charges financières                                                           | 827    |
| Produits financiers                                                           | 51     |
| Total du résultat financier                                                   | 775    |
| Total des dépenses (incluant le résultat financier)                           | 11,759 |
| Résultat avant variation des fonds affectés et du capital                     | 85     |

Pour plus de détails, veuillez consulter le [Rapport financier annuel 2023](#). ▴

# Communication

En 2023, la communication a joué un rôle plus important au sein de GSF. Notre équipe a contribué activement à l'élaboration d'une position publique claire pour l'organisation. Nous avons également transformé notre identité visuelle et notre manière de communiquer publiquement.

## NOTRE POSITIONNEMENT

Notre communication s'est articulée autour d'un message central : notre approche de co-création unique change la donne, dans un secteur où la norme est souvent d'intervenir rapidement avec une liste d'activités pré-établie. Nous avons terminé l'année avec 50 mentions dans des médias du monde entier. Nous avons aussi développé nos relations avec les journalistes et poursuivrons nos efforts dans ce sens en 2024.

## TESTER DE NOUVELLES APPROCHES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Afin d'atteindre un public plus large, nous avons exploré de nouvelles façons de communiquer nos messages sur les réseaux sociaux. Nous avons utilisé du contenu simple et pérenne pour expliquer des concepts juridiques. Nous avons aussi testé de nouvelles méthodes de narration par le biais de témoignages, de photos, de vidéos explicatives et d'infographies.

En suivant les bonnes pratiques de publication sur chaque plateforme, le nombre de personnes abonnées à nos comptes Facebook, Instagram, X et LinkedIn a quasiment doublé en 2023, passant de 6 800 à 11 000. En vue de diffuser des messages publics, l'équipe de communication a également développé le profil LinkedIn de la directrice générale de GSF.

## NOUVEAU LOOK, NOUVEAU TON

En septembre, nous avons lancé un site web remanié pour refléter le fait que GSF est devenu un chef de file en matière de mesures de réparation fournies aux survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits.

La création de la charte graphique de GSF nous a permis de définir précisément la façon de présenter notre travail ainsi que le ton et la terminologie de nos messages pour que notre mission sociale soit bien comprise du public.

De plus, GSF a commencé à organiser ses ressources audiovisuelles de manière à améliorer la gestion et la protection des données ainsi que l'utilisation des photos et des vidéos.

## DE NOUVEAUX OUTILS

L'équipe de communication a élaboré des outils essentiels pour aider GSF à mieux coordonner ses activités de communication. Pour ce faire, elle a conçu un cadre stratégique, des orientations sur le positionnement public et un guide détaillé sur l'écriture inclusive. Le glossaire officiel de GSF a également été mis à jour et est disponible en quatre langues.

L'équipe a continué de fournir un soutien à ses collègues et aux partenaires de GSF pour la gestion des événements, les commandes audiovisuelles et les publications en faisant appel à des services internes de rédaction, de révision et de conception graphique.



Kolbassia Haoussou et Iryna Dovgan, des survivant.es et membres du conseil d'administration de GSF, discutant lors d'une visite du projet de mesures réparatrices intérimaires à Conakry, Guinée, septembre 2023. © 2k Studio commercial



## Protection des données

En 2023, GSF a pris d'importantes mesures pour améliorer ses pratiques en matière de protection des données. L'organisation a aussi reconnu la nécessité de renforcer sa stratégie globale de gestion des risques en réponse aux nouveaux défis à relever dans toutes ses activités.

Nous avons mis l'accent sur la protection des renseignements personnels et de la confidentialité des survivant.es et du personnel de GSF en renforçant notre cadre de protection des données. Des politiques, des procédures et des mesures de contrôle ont été appliqués afin de respecter les normes les plus strictes en matière de confidentialité et de sécurité des données. Parmi les réalisations notables, citons la formation du personnel à la cybersécurité et au consentement, la réalisation d'études d'impact sur la protection des données et la cartographie des données pour les nouveaux projets. Un registre des activités de traitement des données a également été mis en place, conformément aux lois en vigueur dans ce domaine.

Si la protection des données reste un objectif important, nous savons aussi qu'une gestion efficace des risques est essentielle pour garantir la sécurité et la réussite de nos programmes. C'est pourquoi nous avons créé un poste d'agent.e de liaison sur les risques et la conformité, dont l'objectif est de gérer les risques dans les projets et sur le plan institutionnel.

Nous continuerons à coordonner nos efforts en évaluant les risques liés à la sécurité, à la protection, aux aspects financiers et à la conformité réglementaire. GSF procédera à des évaluations complètes des risques et élaborera des stratégies de gestion des risques sur mesure. Nous collaborerons avec nos partenaires, les organisations ou individus hors GSF qui contribuent à notre mission sociale auprès des survivant.es pour les signalements et des personnes spécialisées dans la formation pour mettre en œuvre des mesures proactives et des plans d'urgence.

Cette démarche souligne notre engagement en faveur d'une gestion intégrée des risques, qui met l'accent sur la prise de décision éclairée, la responsabilité organisationnelle et la protection des intérêts des survivant.es.

Nous visons ainsi à renforcer notre résilience, à relever les défis de manière proactive, à respecter les normes en matière de confidentialité et à protéger les renseignements personnels pour renforcer l'impact positif de nos programmes.

## Gouvernance

Le conseil d'administration de GSF est composé d'un groupe de 16 profils très divers comprenant des survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits, des responsables gouvernementaux et de la société civile, et des spécialistes de la réparation. Il supervise la stratégie, l'orientation politique et la redevabilité de GSF. En 2023, trois réunions du conseil d'administration ont eu lieu, dont une en présentiel à Genève et deux en ligne.

En octobre 2023, le Dr Denis Mukwege a quitté ses fonctions de président du conseil d'administration suite à l'annonce de sa candidature à la présidence de la RDC. Le coprésident, Norbert Wühler, a assumé cette responsabilité jusqu'à la fin de l'année.

### PROMOUVOIR NOTRE VISION

En septembre 2023, quatre membres du conseil d'administration ont assisté à l'inauguration du centre pour les survivant.es à Maférinya, en Guinée. Ces personnes ont exprimé leur profonde admiration pour le travail réalisé après avoir été témoins de l'impact du projet dans la vie des survivant.es.

Les membres de notre conseil d'administration soutiennent activement la mise en œuvre de notre mission sociale. Leur participation à des événements de haut niveau dans le monde entier, notamment à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, permet d'accroître la visibilité du droit à réparation des survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits. Nous leur exprimons toute notre gratitude pour leurs rôles d'ambassadrices et d'ambassadeurs de notre organisation.

*Par Esther Dingemans, directrice générale*

Avec les survivant.es comme sources d'inspiration et grâce à leur leadership, avec l'engagement de ses partenaires et l'enthousiasme de son équipe, sans oublier le soutien indéfectible de ses donatrices et donateurs et des membres de son conseil d'administration, GSF se sent désormais prêt à passer à la prochaine étape.

En 2024, nous commencerons à mettre en œuvre notre nouveau Plan stratégique (2024-2030). Élaboré entièrement dans un esprit de co-création et par le biais de consultations avec nos partenaires, il s'appuiera sur quatre priorités stratégiques qui permettront d'élargir notre portée et notre impact dans les années à venir.

### LA CO-CRÉATION AU CENTRE DE TOUT

Le concept de co-création, qui est au centre de notre approche, permet aux personnes survivantes de participer activement à la conception et à la mise en œuvre de nos projets. Nos recherches ont montré que le processus de co-création a un effet réparateur. Il rend nos programmes plus efficaces en répondant aux expériences vécues et aux besoins des survivant.es. À l'avenir, notre objectif est d'intégrer encore davantage la co-création dans nos piliers AGIR, PLAIDER et GUIDER.

### ÉLARGIR LES MESURES RÉPARATRICES INTÉRIMAIRES

Il est urgent que les survivant.es qui n'ont pas encore reçu réparation soient entendu.es. Nous savons que l'impact des mesures réparatrices intérimaires est immense, tant sur le plan personnel pour les survivant.es, que sur leur famille et leur communauté. Dans nos projets de mesures réparatrices intérimaires, nous explorerons différentes stratégies pouvant nous permettre d'aider un plus grand nombre de survivant.es, tout en préservant notre principe de co-création.

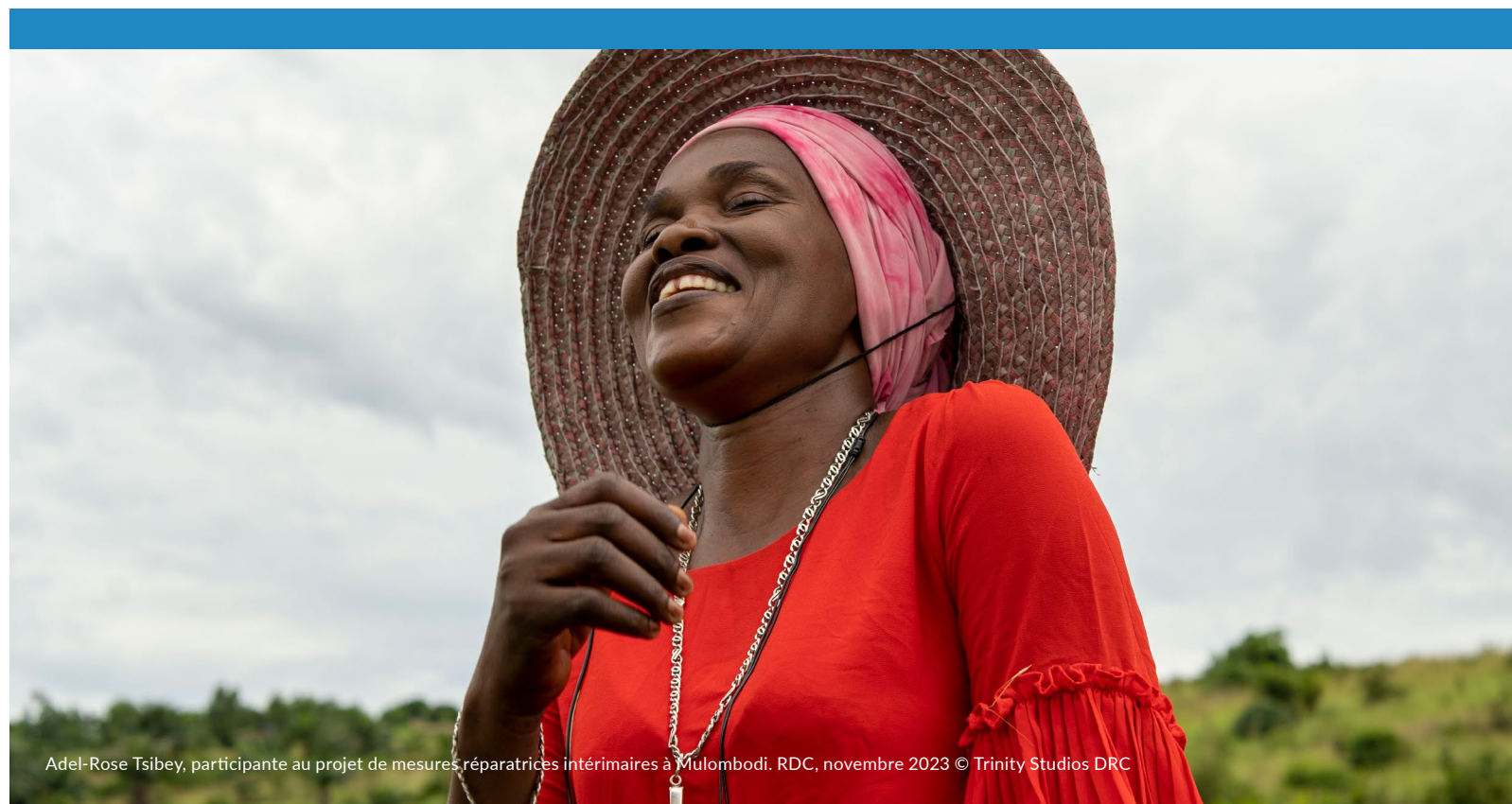
### FINANCER LES RÉPARATIONS DE MANIÈRE INNOVANTE

Sachant l'impact transformateur qu'ont les mesures de réparation, il est important de trouver des moyens de les financer. Parallèlement aux modes de financement conventionnels, nous explorons et préconisons aussi des méthodes innovantes. Pour financer les initiatives des gouvernements et nos propres mesures réparatrices intérimaires, nous étudierons donc divers mécanismes novateurs.

### LES ENFANTS EN TANT QUE TITULAIRES DE DROITS

Les discussions sur les mesures de réparation tiennent rarement compte des enfants affecté.es par les violences sexuelles liées aux conflits. C'est pourquoi nous mettrons l'accent sur les enfants, tant dans nos programmes que dans nos activités de plaidoyer. Nos efforts porteront principalement sur la reconnaissance de l'accès à l'éducation en tant que mesure de réparation.

Faire évoluer le droit à réparation pour les survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits n'est pas une tâche que GSF peut accomplir seul. L'application du droit à réparation est un processus nécessitant une participation plus importante des survivant.es, des gouvernements, des activistes, ainsi que du secteur privé et des organisations internationales. À travers nos trois piliers AGIR, PLAIDER et GUIDER, nous voulons fournir aux personnes œuvrant pour le changement les outils pour lutter en faveur du droit à réparation.





## Partenaires



## Bailleurs gouvernementaux



Nous remercions également Open Society Foundations et ZENITH pour leur généreux soutien à GSF en 2023.

## Partenaires techniques

Asosiasaun Chega! Ba Ita (ACbit), Bangladesh Legal Aid and Services Trust (BLAST), Center for Inclusive Governance Peace and Justice (CIGPJ), Crown the Woman (CREW), Cristosal, Jesuit Worldwide Learning (JWL), Justice Center Iraq, Klibur Pirilampu, Mission East (ME), Naripokkho, Network of South Sudanese Survivors in Uganda (NoSSSU), South Sudanese Network of Survivors (SSNS), Steward Women (STW), and Youth Initiative Against Terrorism (YIAT).

## Autres partenaires importants

Coalition Nationale des Associations de Victimes (CNAV), CSO Network, Grace Agenda, Mouvement des Survivant.es de Centrafrique (MOSUCA), LIMPAL, Mouvement National des Survivantes de Viols et violences Sexuelles en RDC (MNSVS-RDC), SEMA, Survivors' Voices Network, Utu Wetu.

# Partenaires et bailleurs de fonds



**Ce rapport annuel a été produit par GSF. Nous souhaitons remercier toute notre équipe pour sa contribution à cette publication.**

Photo de la page de couverture : *Sawsa et Aliye dans le salon qu'elles ont ouvert ensemble à Reyhanlı. Türkiye, décembre 2023* ©Katie van der Werf / GSF

Coordination : Sarah-Eve Hammond, Marie Perrault  
Révision : Katie van der Werf  
Relecture : Katie van der Werf, Sarah-Eve Hammond, Marie Perrault

Version française  
Traduction : Alexa Dubreuil-Storer (IDFP Translation Services)  
Révision : Jennifer Ocquidant  
Relecture : Sarah-Eve Hammond, Marie Perrault

**Conception graphique**  
**Duckmotion**  
**Bruxelles, Belgique**  
<https://duckmotion.be> ➤

Pour plus d'informations, veuillez contacter [info@globalsurvivorsfund.org](mailto:info@globalsurvivorsfund.org) ➤





[WWW.GLOBALSURVIVORSFUND.ORG](http://WWW.GLOBALSURVIVORSFUND.ORG)